



RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC

Exercice 2020

Service de l'assainissement collectif

Rapport présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales

Table des matières

1. CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE.....	4
1.1. PRESENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI	4
1.2. MODE DE GESTION DU SERVICE	4
1.3. CONVENTION DE TRAITEMENT PAR DES STEU PRIVEES	5
1.4. CONVENTIONS D'IMPORT OU D'EXPORT D'EFFLUENTS.....	5
1.5. NOMBRE D'ABONNEMENTS	5
1.6. VOLUMES FACTURES	5
1.7. AUTORISATIONS DE DEVERSEMENTS D'EFFLUENTS INDUSTRIELS	6
1.8. DETAIL DES INSTALLATIONS EN 2020.....	6
1.9. LINEAIRE DE RESEAUX DE COLLECTE (HORS BRANCHEMENTS).....	6
1.10. OUVRAGES DE TRAITEMENT DES EAUX USEES	7
2. TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERVICE	47
2.1. MODALITES DE TARIFICATION.....	47
2.2. FRAIS D'ACCES AU SERVICE ET AUTRES PRESTATIONS	48
2.3. DELIBERATIONS FIXANT LES TARIFS.....	48
2.4. FACTURE D'ASSAINISSEMENT TYPE	48
2.5. RECETTES DU SERVICE	49
2.6. PRIMES AGENCE DE L'EAU	50
3. INDICATEURS DE PERFORMANCE	50
3.1. TAUX DE DESSERTE PAR LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	50
3.2. INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX	51
3.3. CONFORMITE DE LA COLLECTE DES EFFLUENTS AUX PRESCRIPTIONS DEFINIES EN APPLICATION DU DECRET N° 94-469 DU 3 JUIN 1994 MODIFIE	51
3.4. CONFORMITE DES EQUIPEMENTS D'EPURATION AUX PRESCRIPTIONS DEFINIES EN APPLICATION DU DECRET N° 94-469 DU 3 JUIN 1994 MODIFIE	53
3.5. CONFORMITE DE LA PERFORMANCE DES OUVRAGES D'EPURATION AUX PRESCRIPTIONS DEFINIES EN APPLICATION DU DECRET N° 94-469 DU 3 JUIN 1994 MODIFIE ;.....	55
3.6. QUANTITE DE BOUES ISSUES DES OUVRAGES	58
4. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS.....	59
4.1. MONTANTS FINANCIERS DES TRAVAUX ENGAGES EN 2020 EN H.T.....	59
4.2. ETAT DE LA DETTE DU SERVICE	59
4.3. AMORTISSEMENTS.....	59
4.4. TRAVAUX D'AMELIORATIONS DE LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET DES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES REALISES.	60
4.5. PRESENTATION DES PROGRAMMES DE TRAVAUX ET D'ETUDES EN COURS OU A VENIR SUR LES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT.	60
■ <i>Bassin Versant de Champagnole</i>	60
■ <i>Autres bassins versants</i>	60
5. ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU	61
5.1. ABANDONS DE CREANCES OU VERSEMENTS A UN FONDS DE SOLIDARITE	61
5.2. OPERATIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE (CF. L 1115-1-1 DU CGCT).....	61
6. INDICATEURS SUPPLEMENTAIRES CONCERNANT LES SEULES COLLECTIVITES DISPOSANT D'UNE COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL).....	62
6.1. TAUX DE DEBORDEMENT DES EFFLUENTS DANS LES LOCAUX DES USAGERS	62
6.2. POINTS NOIRS DU RESEAU DE COLLECTE	62
6.3. TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX DE COLLECTE	62

Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura

6.4.	CONFORMITE DES PERFORMANCES DES EQUIPEMENTS D'EPURATION.....	63
6.5.	INDICE DE CONNAISSANCE DES REJETS AU MILIEU NATUREL.....	63
6.6.	DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITE	64
6.7.	TAUX D'IMPAYES SUR LES FACTURES DE L'ANNEE PRECEDENTE.....	64
6.8.	TAUX DE RECLAMATIONS	64
6.9.	AUTRES DOSSIERS TRAITES EN 2020.....	64

○

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau communal intercommunal

- Nom de la collectivité : Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
- Caractéristiques : Communauté de Communes

- Compétences liée au service :

Collecte Transport Traitement

- Territoire desservi (nom des communes adhérentes au service) :

50 communes:

ANDELOT EN MONTAGNE, ARDON, BIEF DU FOURG, BOURG DE SIROD, CENSEAU, CERNIBAUD, CHAMPAGNOLE, CHAPOIS, CHARENCY, CHAUX DES CROTENAY, CIZE, CRANS, CROTENAY, CUVIER, DOYE, EQUEVILLON, FONCINE LE BAS, FONCINE LE HAUT, FRAROS, GILLOIS, LA LATETTE, LE FRASNOIS, LE LARDERET, LE PASQUIER, LE VAUDIOUX, LENT, LOULLE, MARIGNY, MIGNOVILLARD, MONNET LA VILLE, MONT SUR MONNET, MONTIGNY SUR L'AIN, MONTROND, MOURNANS CHARBONNY, MOUTOUX, NEY, NOZERUY, ONGLIERES, PILLEMOINE, PONT DU NAVOY, RIX TREBIEF, SAFFLOZ, SAINT GERMAIN EN MONTAGNE, SAPOIS, SIROD, SUPT, SYAM, VALEMPOLIÈRES, VANNOZ et VERS EN MONTAGNE

16 Communes non concernées par l'assainissement collectif :

ARSURE ARSURETTE, BIEF DES MAISONS, BILLECUL, CHATELNEUF, CONTE, ENTRE DEUX MONTS, ESSERVAL-TARTRE, LA FAVIERE, LE LATET, LES CHALESMES, LES NANS, LES PLANCHES EN MONTAGNE, LONGCOCHON, MIEGES, PLENISE et PLENISSETTE

- Existence d'une étude de zonage Non Oui, date d'approbation :
- Existence d'un règlement de service Non Oui, date d'approbation : 08/12/2010
- Existence d'une CCSPL Non Oui

1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en régie avec prestataire de service Délégation de service public (affermage)

- Type de contrat : **Affermage**
- Nom du délégataire : **VEOLIA**
- Date de début de contrat : **01/01/2010**
- Durée du contrat : **10 ans**
- Date de fin de contrat : **01/04/2021**
- Missions du délégataire : **gestion du service de l'assainissement collectif (traitement, collecte, transport des effluents)**. Cette prestation inclut :
 - l'exploitation, dont notamment l'entretien et la surveillance des installations, la réalisation des travaux mis à la charge du Délégataire ;
 - la conduite des relations avec les usagers du service, avec la mise en place d'une astreinte téléphonique et technique pour les interventions, 24h / 24, 7 jours / 7, toute l'année.

Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura

Estimation de la population desservie :

Est ici considérée comme un habitant desservi, toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est, ou peut être raccordée.

Le Service Public d'Assainissement Collectif dessert environ :

- . 9 652 abonnés
- . 21 559 habitants

STEU : Station de Traitement des Eaux Usées

1.3. Convention de Traitement par des Steu Privées

1 convention pour le traitement des eaux usées des communes de Marigny et Saffloz par la STEP de la régie de Chalain.

1 Convention pour le traitement des Eaux usées domestiques de Rix par la fruitière des pâturages de Nozeroy (Rix-Trebief)

1 Convention pour le traitement des Eaux usées domestiques de Gillois par la SCAF de Gillois.

1 Convention pour le traitement des Eaux usées domestiques du Village de Bief du Fourg par la fruitière du plateau de Nozeroy (Bief du Fourg)

1.4. Conventions d'import ou d'export d'effluents

1 Convention pour le transport des Eaux Usées de la commune de Saffloz vers la Steu de Marigny.

1.5. Nombre d'abonnements

Nombre d'abonnés au 31/12	2019	2020	Variation
Abonnés domestiques CCCNJ	9 655	9 652	stable
Habitants desservis	22 029	21 559	- 2 %

1.6. Volumes facturés

Volumes facturés [m ³]	2019	2020	Variation
aux abonnés domestiques CCCNJ	838 036	874 008	+4,2 %

Les abonnés domestiques et assimilés sont les abonnés redevables à l'Agence de l'Eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'Environnement.

1.7. Autorisations de déversements d'effluents industriels

Nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique au 31/12/2020 : **4**

Nombre de conventions de rejet signées au 31/12/2020 : 4 industriels + 6 pour rejet des effluents de fromagerie au réseau.

commune	entreprise	nature de l'activité	date de signature	adresse
Champagnole	ESTIMPRIM	Impression	juil-16	avenue Gottmadingen
Equevillon	Fonderie Thevenin	Fonderie	janv-17	Route de Pontarlier
Equevillon	Abattoir	Abattoir	avr-08	Rue du Fenu
Equevillon	Précijura	Décolletage, usinage	avr-08	Rue du Fenu
Vers en Montagne	SCAF fromagère	Fromagerie	déc-17	24 Place du chalet
Foncine le haut	Coopérative Fromagère de Foncine le haut	Fromagerie	juin-07	55 Grande rue
Rix trébief	Fruitière des pâturages de Nozeroy	Fromagerie	mars-18	Route de Nozeroy
Valempoulières	Coopérative fromagère de valempoulière	Fromagerie	déc-05	Rue de l'église
Gillois	Scaf de Gillois	Fromagerie	avr-12	11 Grande Rue
Loulle	Coop des monts de Balerne	Fromagerie	juin-02	3 Rue de la Liberté

Figure 1: tableau récapitulatif des conventions de rejets signées

1.8. Détail des installations en 2020

Installations de dépollution : 39
 Capacité de dépollution (EH) : 38 648
 Longueur de réseau (km) : 282
 Volume traité (m³) : 1 893 351
 Poste de refoulement : 35

1.9. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements)

Le réseau de collecte du service public d'assainissement collectif est constitué de :

Linéaire [ml]	2019	2020
Réseau séparatif (eaux usées)	122 215 + 10 088	145 900
Réseau unitaire	119 212 + 2 714	119 300
Refoulement	9 313	9 313
Total réseau (unitaire et séparatif)	250 740 + 12 802	274 513

Nombre d'ouvrages permettant la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par des réseaux unitaires par temps de pluie : **84 déversoirs d'orage.**

Quelques chiffres sur l'entretien des réseaux en 2019 :

- 16 opérations de curage préventif sur canalisations pour un linéaire total curé de 6.5 km
- 28 opérations de désobstructions sur canalisations pour un linéaire total de 1643 ml
- 256 opérations de curage sur ouvrages (PR, bouche d'égout, avaloirs, dessableurs, STEP)
- 2262 ml d'inspection télévisée des réseaux

Principaux équipements renouvelés sur le réseau :

- PR Sapois 1 : pompe n°1
- PR Monnet la Ville : pompe n°2
- PR 3 de Crotenay (picarreau): pompe n°1

Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura

Pendant le 1^{er} semestre 2021

- PR Monnet la ville : Pompe n°1

1.10. Ouvrages de Traitement des eaux usées

Le service gère **39** Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) au total dont :

Boues activées : **6** : Champagnole, Foncine le Haut, Le Frasnois, Montigny sur Ain, Valempoulières et Vers en Montagne

Filtre à roseaux : **13** : Andelot en Montagne, Ardon, Bourg de Sirod, Censeau, Crotenay, La Latette, Mignovillard, Montrond, Mournans, Nozeroy, Onglières, Sirod et Syam

Filtres à roseaux suivi d'une lagune : **2** : Crans, Le Larderet

Lagune avec ou sans filtre : **3** : Chaux des Crotenay (lagune aérée), Cuvier, Loulle,

Décantation suivi d'un lagunage (Type Herody) : **3** : Charbony, Charency, Doye

Microstations boues activées (S.B.R) : **2** : Le Pasquier et Le Vaudioux

Fosse Toutes eaux avec Filtre à Sable : **2** Foncine le Bas, Cerniebaud (Combe Simon)

Fosse Toutes eaux avec Filtre : **1** : Le Frasnois (hameau de la fromagerie).

Décanteurs Digesteurs : **7** : Chapois, Mont sur Monnet, Le Moutoux, Pillemoine, Supt, Vannoz, Fraroz,

Bilan énergétique

Bilan énergétique du patrimoine	2016	2017	2018	2019	2020	N/N-1
Energie relevée consommée (kWh)	1 198 980	1 296 253	1 282 155	1 281 597	1 215 523	-5.4%
Usine de dépollution	961 504	1 067 195	1 018 466	1 053 793	993 763	-5.9%
Poste de relèvement et refoulement	237 476	229 058	263 689	227 804	205 748	-11.7%

Bilan matières sèches (MS)

459.6 t de MS ont été évacuées par une filière conforme en 2020 (100% de boues évacuées conformes).

Le CIGC a informé l'ensemble des exploitants qui valorisent leurs boues en épandage agricole sur prairie comté que le cahier des charges AOP Comté interdira l'épandage des boues issus de STEP recevant des eaux usées domestiques à partir de janvier 2021. La majeure partie de nos boues étant concernée par ce changement de cahier des charges, une réflexion est en cours sur les filières d'évacuations des boues.

Dans une instruction adressée aux Préfets en date du 2 avril 2020, le gouvernement a suspendu l'épandage des boues produites par les stations d'épuration urbaines qui n'ont pas fait l'objet d'une étape de traitement ayant garanti leur complète hygiénisation et extraites depuis le début de l'épidémie Covid-19, fixée à la date du 20 mars 2020 dans le département du Jura. Cette suspension s'inscrit comme une mesure de précaution visant à limiter la propagation du Covid-19. Elle fait suite à l'avis de l'ANSES, consécutif à la saisine n° 2020-SA-0043.

Le service d'assainissement de Montigny est concerné par cette nouvelle instruction : les boues ne font effectivement pas l'objet d'un traitement d'hygiénisation et leur épandage a donc été suspendu.

Pour pallier à cette contrainte, une Unité mobile de déshydratation des boues (UMDB) a été amenée sur le site de l'UDEP durant deux périodes en 2020 : fin mai - début juin durant 11 jours et mi-octobre à mi-novembre durant 34 jours. Afin de mutualiser sur le périmètre de la CC CNJ, les boues des UDEP de Vers en Montagne, Foncine le Haut et du Frasnois ont été acheminées sur le site de l'UDEP de Montigny afin également d'être déshydratées. Les boues déshydratées ont ensuite pu être évacuées en compostage.

Glossaire

Steu : Station de Traitement des Eaux Usées.

EH : Equivalent habitant : 1 E.H correspond à 60 grammes de DBO5 par jour.

DBO5 : Demande biologique en oxygène pendant 5 jours.

DCO : Demande chimique en oxygène.

MES : Matières en suspension.

NTK : Azote Kjeldhal.

NGL : Azote global.

Pt : Phosphore total.

tMS : tonne de matière sèche

Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura

1. Station de CHAMPAGNOLE

➤ Type de station :

Boues activées Lagunage naturel Lagunage aéré Lit bactérien Disques biologiques Filtre à sable Filtre planté Filtre enterré Autre (précisez)

➤ Commune d'implantation : **CHAMPAGNOLE**

➤ Communes raccordées : Champagnole, Cize, Ney, Sapois, Equevillon, St Germain en Montagne

➤ Capacité nominale : **22 167** Equivalent Habitant (EH),

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NTK	Pt	Débit
Capacité	1 330 kg/j	3 140 kg/j	2 320 kg/j	345 kg/j	90 kg/j	8 000 m ³ /j

Prescriptions réglementaires du rejet

Autorisation en date du 29 juillet 1999, renouvelé le 19 Avril 2021 par l'arrêté n° 2021-04-12-001

	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	NH4	Ptot
Concentration maximale à respecter (mg/L) (*)							
moyenne journalière par bilan	90,00	25,00	30,00				
moyenne annuelle					15,00		2,00
Concentration rédhibitoire en sortie (mg/L)							
moyenne journalière par bilan	250,00	50,00	85,00				
Charge maximale à respecter (kg/j)							
journalière par bilan	471,00	133,00	232,00				
moyenne annuelle					87,00		18,00
Rendement minimum moyen (%)							
moyen journalier par bilan	85,00	90,00	90,00				
moyen annuel					75,00		80,00

Milieu récepteur du rejet : rivière : l'Ain



Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura

Charges reçues par l'ouvrage en 2020 et rendement épuratoire

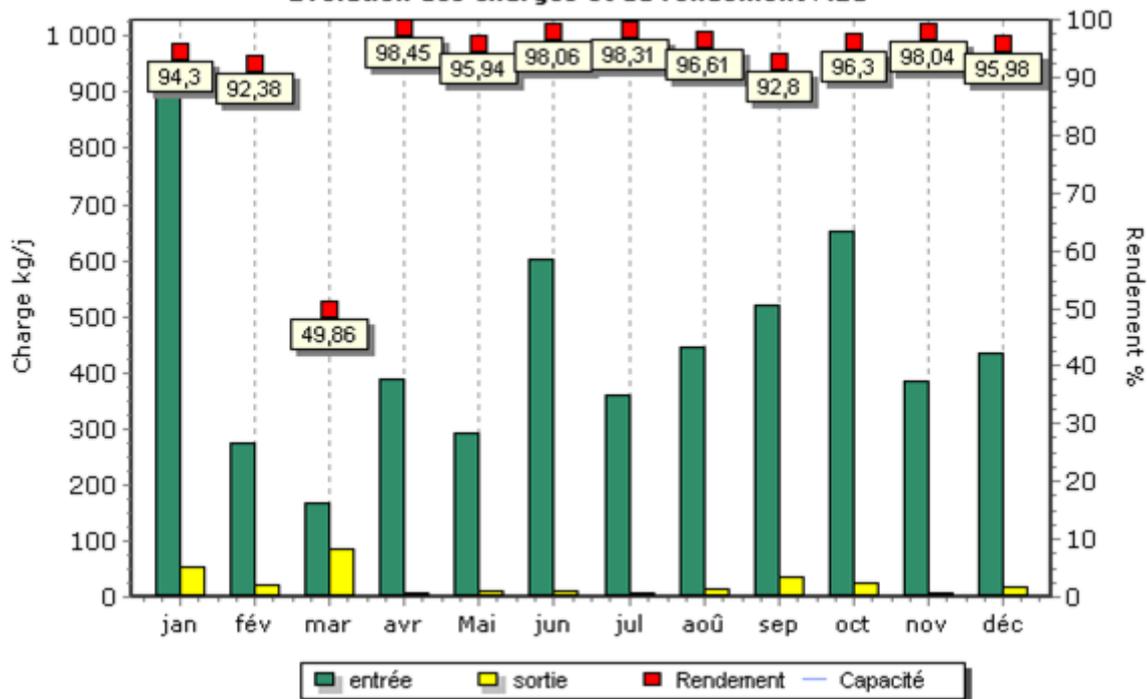
Charges entrantes et dépassement de capacité	Volume		MES	DCO	DBO5	NTK	NGL	Pt
	(m3/j)	Nbr Bilan HcNF* / nbr de bilans	kg/j	kg/j	kg/j	kg/j	kg/j	kg/j
janvier	2 991	0 / 2	936	1 344	639	97,5	98,7	15,7
février	4 772	0 / 2	274	492	135	62,6	65,2	8,5
mars	3 841	0 / 2	169	261	119	48,7	52,3	4,0
avril	2 007	0 / 2	389	1 028	246	126,8	127,4	15,5
mai	2 442	0 / 2	291	808	254	75,7	76,3	10,2
juin	2 180	0 / 3	601	1 245	448	155,4	156,5	15,6
juillet	1 363	0 / 2	361	836	286	96,5	96,9	11,1
août	1 565	0 / 2	445	601	214	67,8	68,1	8,9
septembre	2 007	0 / 2	519	793	447	119,4	119,9	17,3
octobre	3 347	0 / 3	653	948	360	92,7	94,8	13,8
novembre	1 979	0 / 2	383	645	206	81,1	81,6	7,5
décembre	4 005	0 / 2	434	935	277	155,8	157,4	10,0

(*) Hors conditions normales de fonctionnement selon le volume reçu en entrée de station.

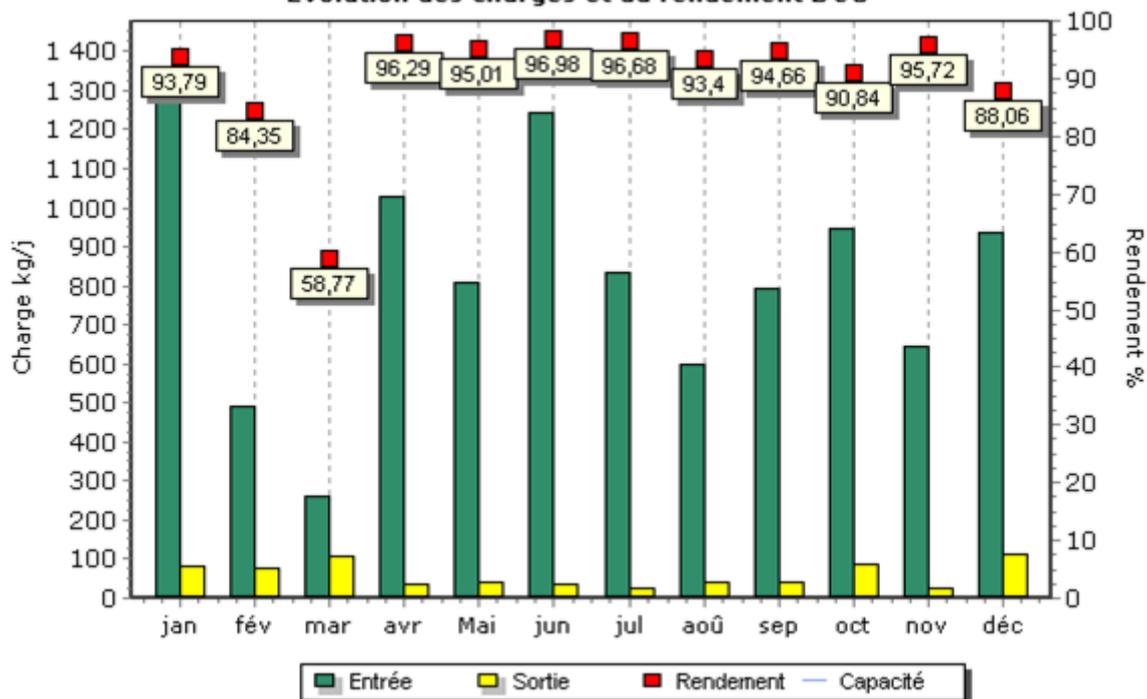
Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%
janvier	53,40	94,30	83,60	93,79	10,69	98,33	10,70	89,04	12,90	86,96	0,90	94,40
février	20,90	92,38	77,00	84,35	19,63	85,51	22,30	64,42	24,30	62,71	1,10	87,18
mars	84,70	49,86	107,70	58,77	14,28	88,00	15,00	69,30	17,10	67,30	3,20	20,07
avril	6,00	98,45	38,10	96,29	6,52	97,35	6,50	94,86	8,60	93,24	0,40	97,40
mai	11,80	95,94	40,30	95,01	8,47	96,67	8,50	88,81	9,20	87,93	1,20	88,33
juin	11,70	98,06	37,60	96,98	7,25	98,38	7,30	95,33	9,50	93,94	0,80	94,83
juillet	6,10	98,31	27,70	96,68	4,40	98,46	4,40	95,44	6,00	93,82	0,60	94,84
août	15,10	96,61	39,70	93,40	5,11	97,61	7,30	89,20	8,50	87,56	0,80	91,62
septembre	37,40	92,80	42,40	94,66	6,49	98,55	5,80	95,18	7,90	93,41	1,60	90,56
octobre	24,10	96,30	86,90	90,84	11,23	96,88	6,00	93,54	10,40	89,07	0,80	94,43
novembre	7,50	98,04	27,60	95,72	6,33	96,93	2,70	96,62	4,50	94,55	0,70	90,36
décembre	17,40	95,98	111,60	88,06	16,89	93,91	3,90	97,47	6,80	95,71	0,60	94,39

Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura

Evolution des charges et du rendement MES

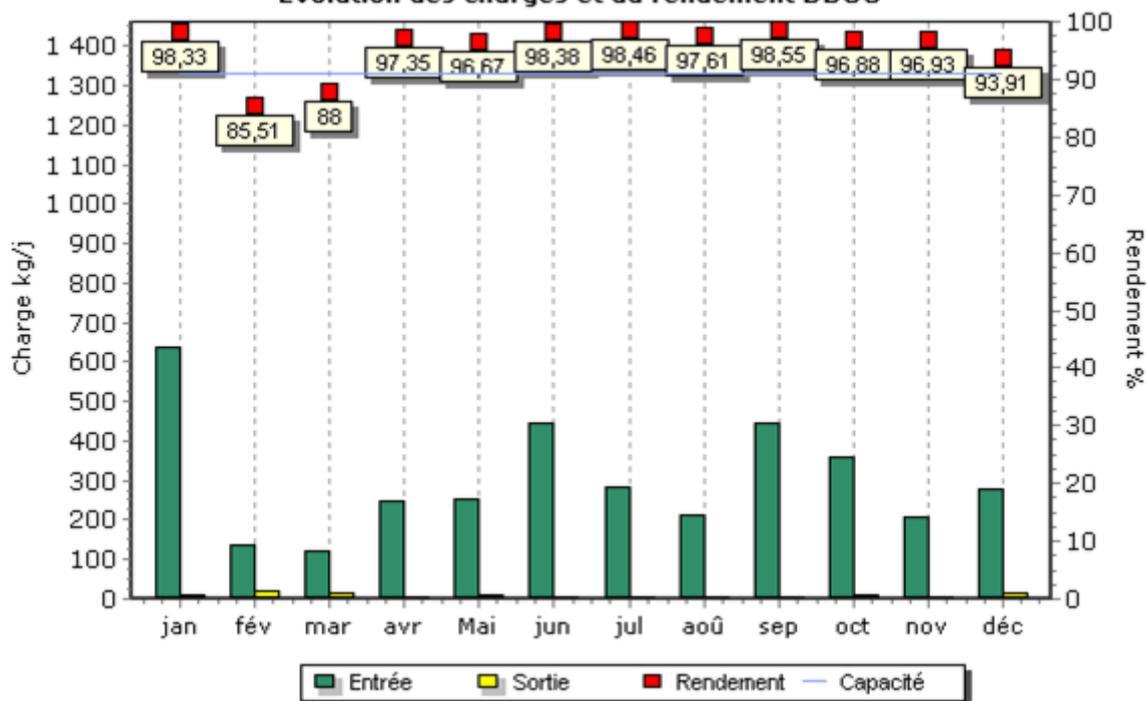


Evolution des charges et du rendement DCO

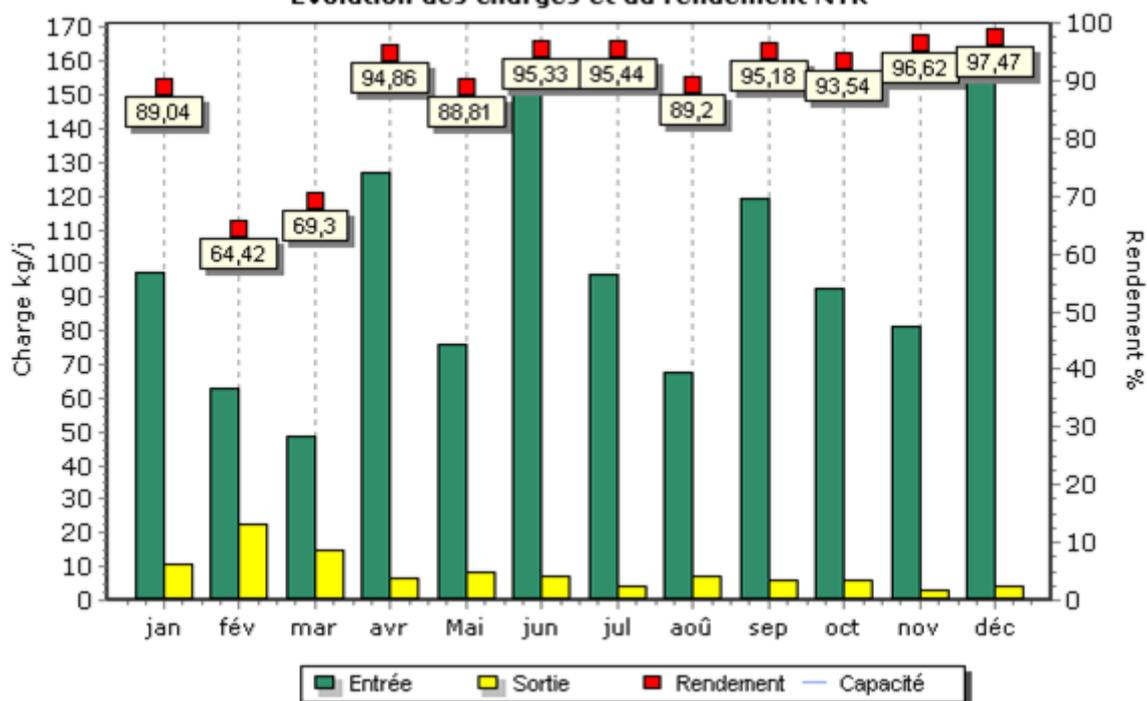


Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura

Evolution des charges et du rendement DBO5

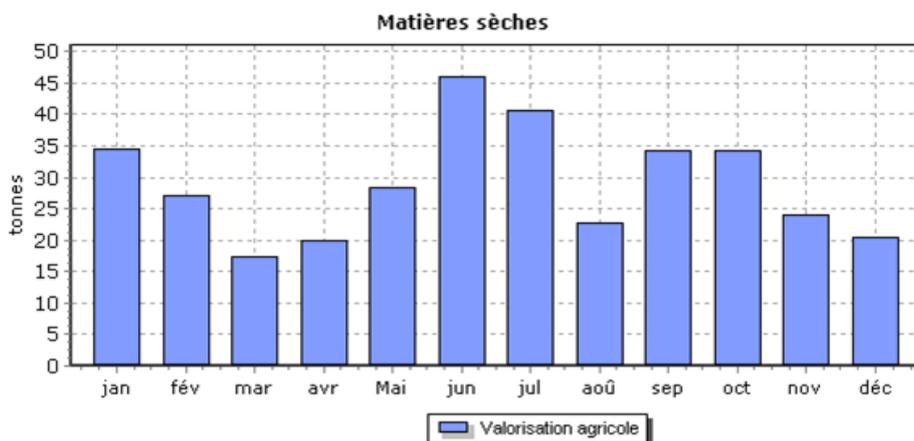


Evolution des charges et du rendement NTK



Quantité de boues issues de cet ouvrage [tMS] :

Tonnage de boues produites en tonnes de matière sèche (tMS)	2019	2020	Variation
	405	349.9	-15.7 %



Une étude du système d'assainissement sur les 6 communes reliées à la STEP a été rendue en décembre 2019. Cette étude a permis de définir un plan pluriannuel d'investissement nécessaire pour réduire les arrivées d'eaux claires parasites à la STEP et les déversements sur le réseau.

100 % des matières sèches ont été évacuées par une filière conforme.

2. Station de MONTIGNY SUR L'AIN

➤ Type de station :

- Boues activées** Lagunage naturel Lagunage aéré Lit bactérien Disques biologiques Filtre à sable Filtre planté Filtre enterré Autre (précisez)

➤ Commune d'implantation : **Montigny sur l'Ain**

➤ Communes raccordées : Montigny sur Ain, Pont du Navoy, Monnet la Ville

➤ Capacité nominale : **4 167** Equivalent Habitant (EH)

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NTK	Pt	Débit
Capacité	250 kg/j	530 kg/j	180 kg/j	33 kg/j	11 kg/j	530 m³/j

Prescriptions réglementaires du rejet

Autorisation en date du 20 novembre 1996 renouvelée en 2017

	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	Pt
Prescription de rejet – Rendement minimal par bilan (%)	91	94	91	84		80
Prescription de rejet - Concentration maximale par bilan (mg/l)	90	25	30	10		4.20

Milieu récepteur du rejet : **rivière : l'Ain**

Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura

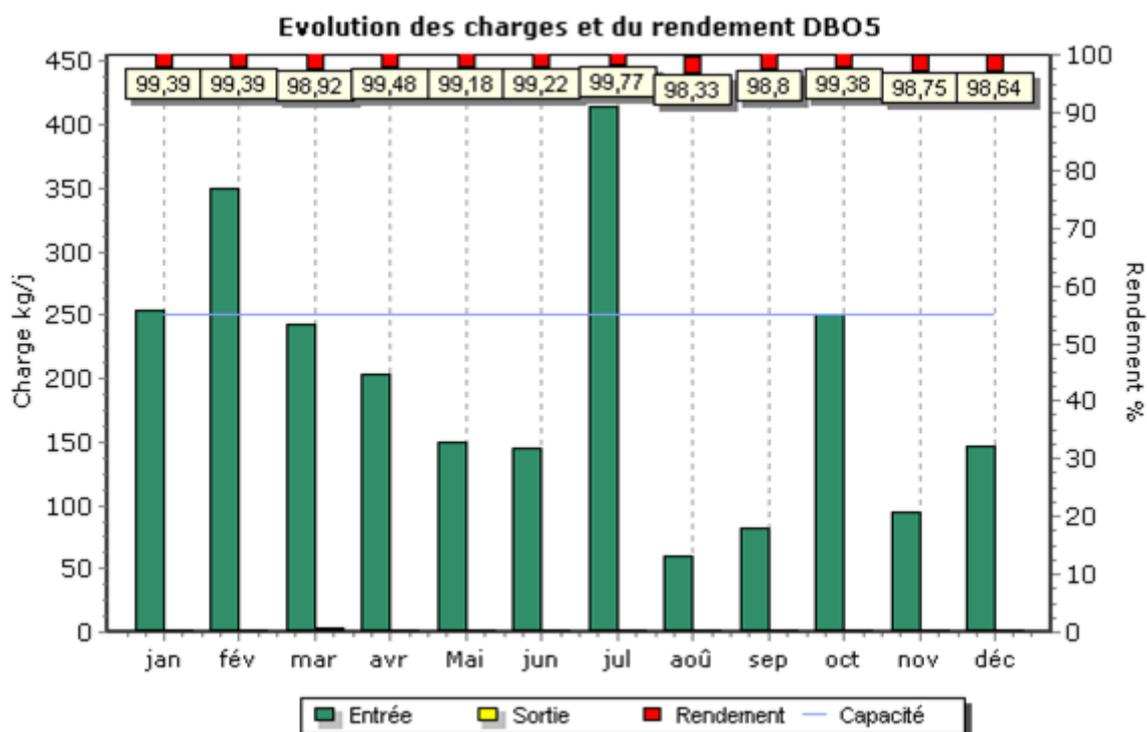
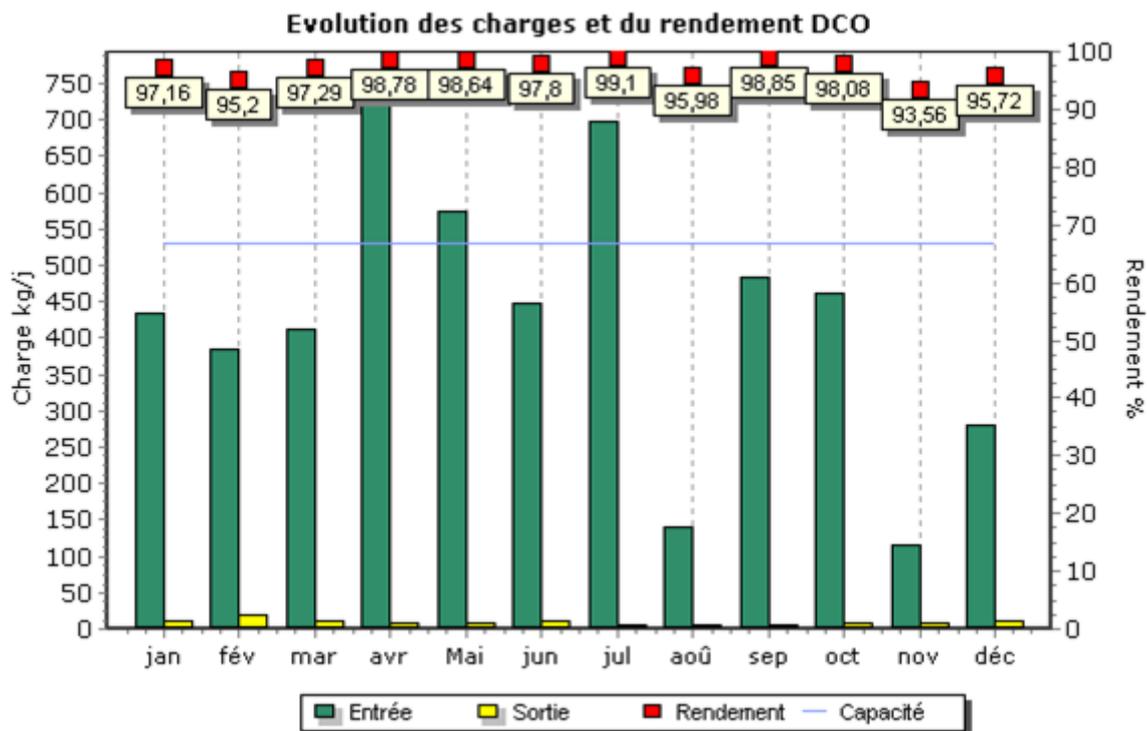
Charges reçues par l'ouvrage en 2020 et rendement épuratoire

Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%
janvier	2,50	98,12	12,30	97,16	1,54	99,39	1,50	91,32	1,70	92,80	0,10	99,43
février	7,00	94,82	18,50	95,20	2,13	99,39					0,20	98,75
mars	2,20	96,94	11,10	97,29	2,62	98,92					0,10	99,00
avril	1,40	99,65	8,80	98,78	1,06	99,48	3,40	88,65	3,60	88,17	0,20	99,34
mai	2,30	99,39	7,80	98,64	1,23	99,18					0,30	98,70
juin	4,60	96,44	9,90	97,80	1,14	99,22					0,30	98,02
juillet	1,30	99,68	6,30	99,10	0,94	99,77	0,90	97,97	1,10	97,54	0,20	99,43
août	0,70	99,68	5,70	95,98	1,00	98,33					0,20	97,51
septembre	1,70	99,83	5,60	98,85	0,99	98,80					0,20	98,54
octobre	3,60	96,41	8,90	98,08	1,56	99,38	2,10	92,07	2,40	91,00	0,30	98,44
novembre	3,80	95,93	7,50	93,56	1,18	98,75					0,20	98,30
décembre	1,30	98,57	12,00	95,72	2,00	98,64					0,20	96,39

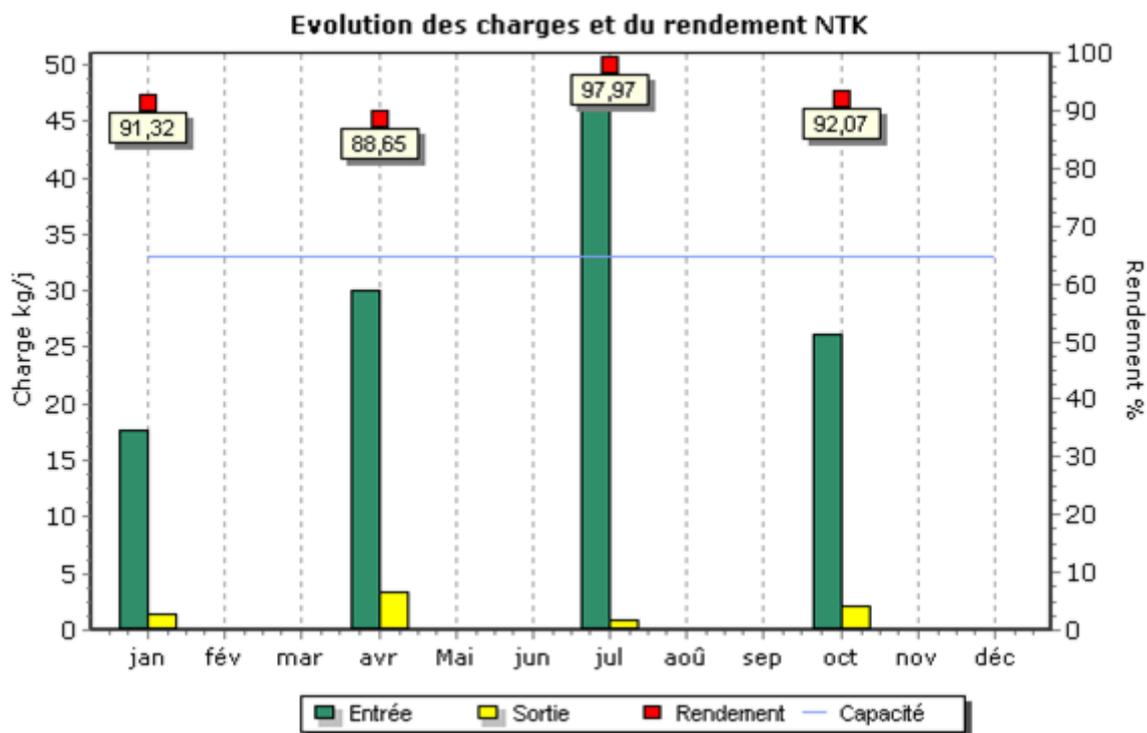
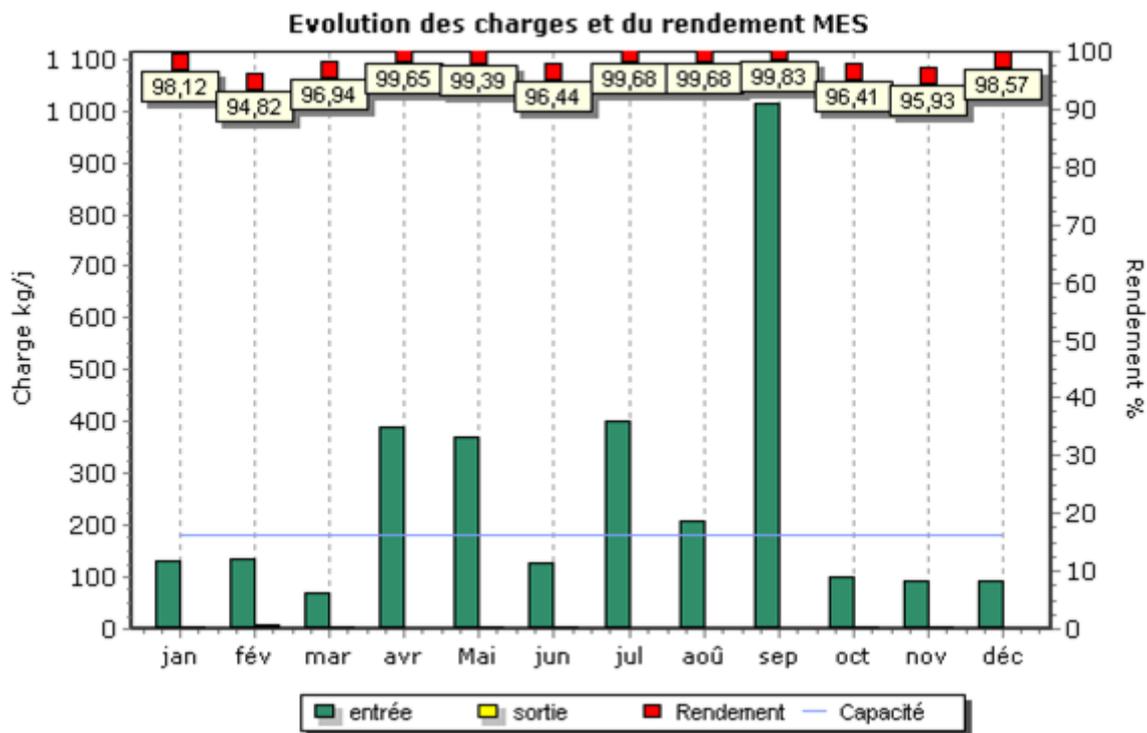
Bilans HCNF / Bilans :

Charges entrantes et dépassement de capacité	Volume		MES	DCO	DBO5	NTK	NGL	Pt
	(m ³ /j)	Nbr Bilan HcNF* / nbr de bilans	kg/j	kg/j	kg/j	kg/j	kg/j	kg/j
janvier	591	0 / 1	131	434	254	17,7	23,2	17,1
février	594	0 / 1	134	385	350	-	-	14,2
mars	692	0 / 1	71	411	242	-	-	7,9
avril	568	0 / 1	388	722	204	30,1	30,2	23,6
mai	516	0 / 1	370	573	150	-	-	18,9
juin	355	0 / 1	128	448	145	-	-	16,7
juillet	314	0 / 1	401	699	414	46,4	46,4	33,5
août	334	0 / 1	207	141	60	-	-	7,9
septembre	329	0 / 1	1 013	485	82	-	-	16,7
octobre	521	0 / 1	100	461	250	26,1	26,3	17,4
novembre	393	0 / 1	93	116	94	-	-	12,8
décembre	665	0 / 1	93	280	146	-	-	5,5

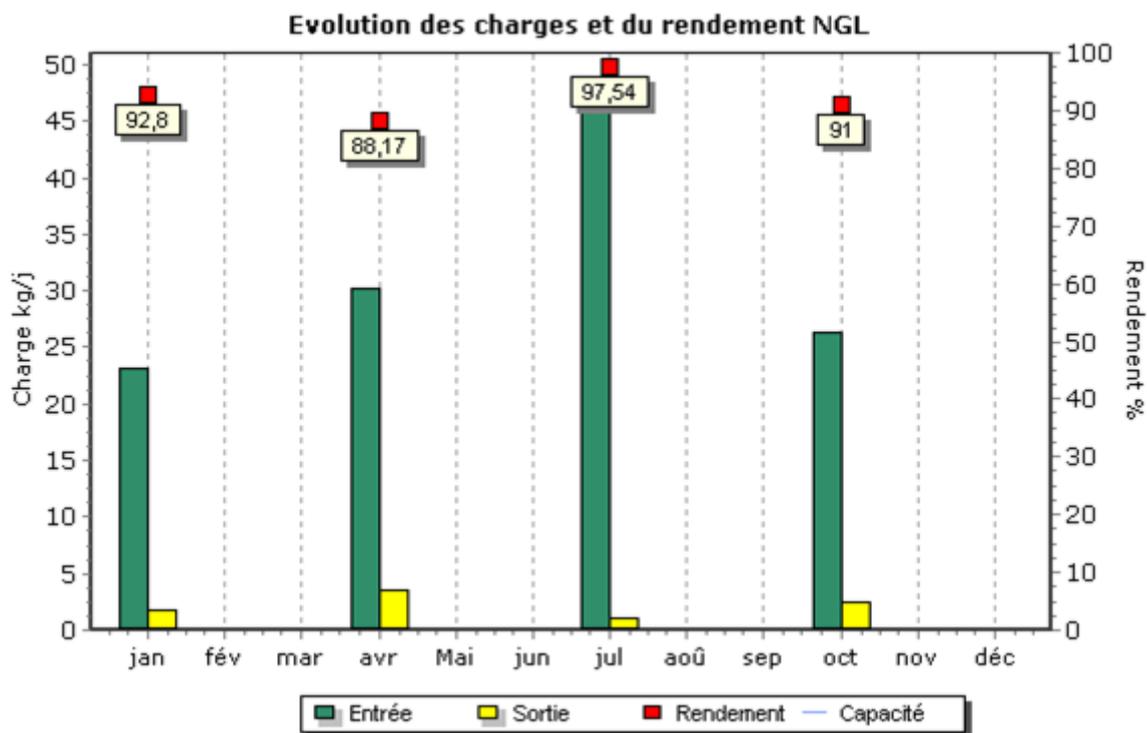
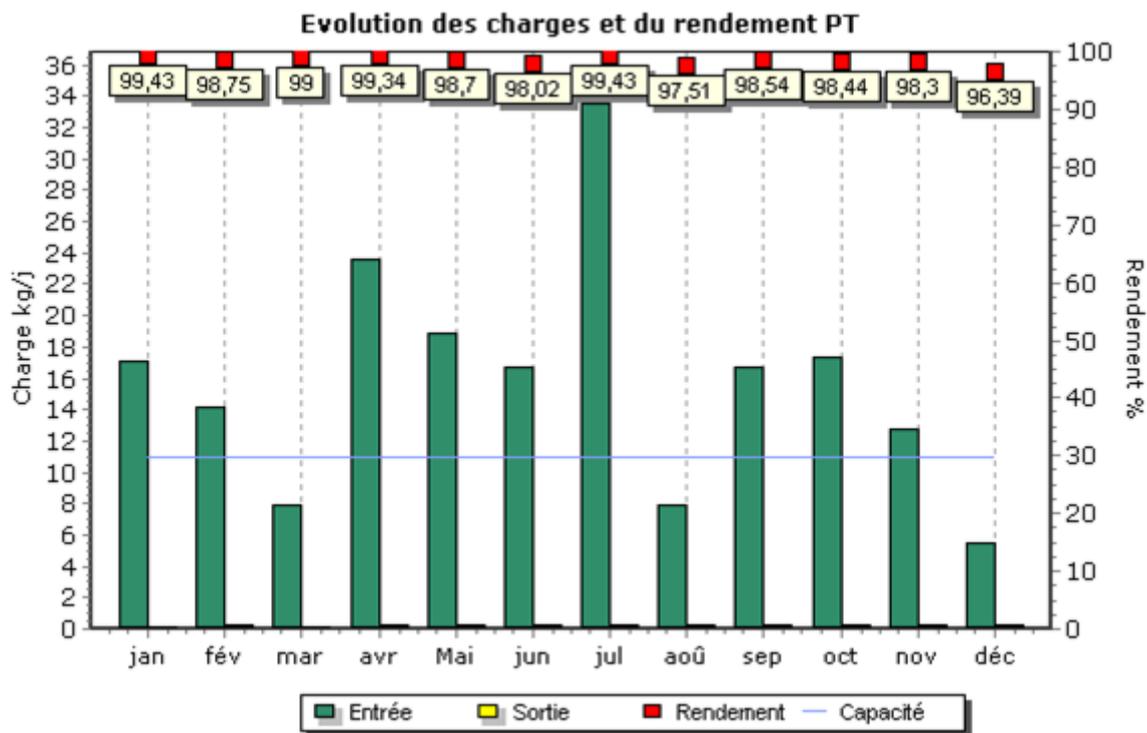
Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura



Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura

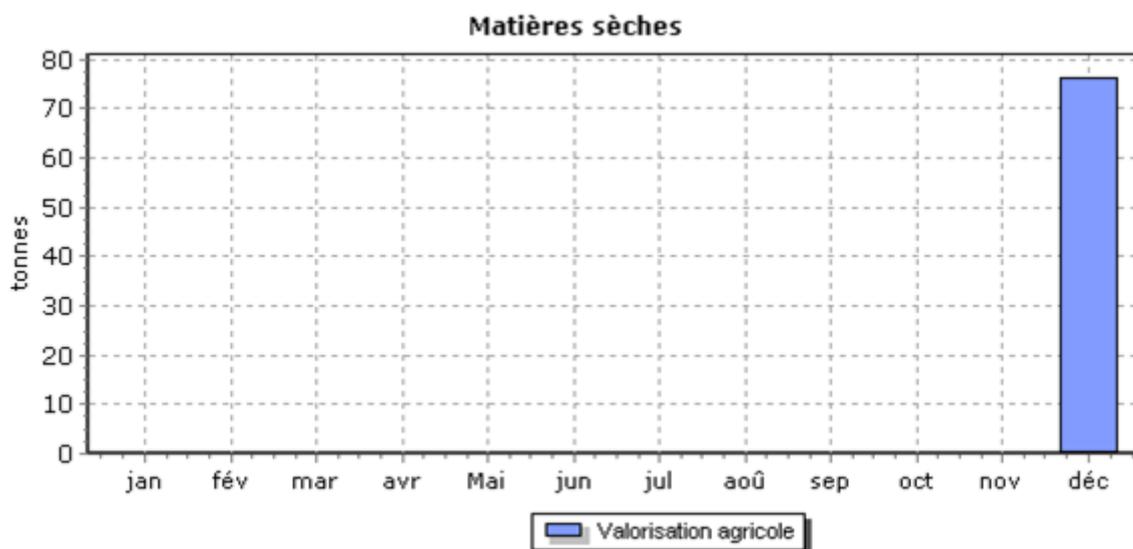


Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura



Quantité de boues issues de cet ouvrage [tMS] :

	2016	2017	2018	2019	2020
Boues évacuées (Tonnes de MS) (S6)	75,3	94,5	77,6	61,0	76,1



Les bilans réalisés révèlent un bon fonctionnement général de la station, qui est conforme à ses prescriptions de rejets en 2019, malgré une charge entrante élevée.

Après le déraccordement de Juraterroir, une adaptation de la STEP est à prévoir. Une étude est en cours pour évaluer la faisabilité du raccordement de Crotenay.

100 % des matières sèches ont été évacuées par une filière conforme (Compostage), après déshydratation des boues par une UMBD (déshydratation mobile des boues).

3. Station de FONCINE LE HAUT

➤ Type de station :

- Boues activées** Lagunage naturel Lagunage aéré Lit bactérien Disques biologiques Filtre à sable Filtre planté Filtre enterré Autre (précisez)

➤ Commune d'implantation : **Foncine le Haut**

➤ Capacité nominale : **1 517** Equivalent Habitant (EH)

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NTK	Pt	Débit
Capacité	91 kg/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	360 m³/j

Prescriptions réglementaires du rejet

	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	Pt
Prescription de rejet – Rendement minimal par bilan (%)	60	60	50			
Prescription de rejet - Concentration maximale par bilan (mg/l)	200.00	35				

Milieu récepteur du rejet : **rivière : la Saine**



Charges reçues par l'ouvrage en 2020, rendement épuratoire.

Charges entrant sur le système de traitement :

Charges entrantes et dépassement de capacité	Bilan HCNF*	Volume	MES	DCO	DBO5	NTK	NGL	Pt
		Charge (m3/j)	Charge (kg/j)					
23/03/2020	Non	218	36,41	90,69	52,32	7,8	7,86	1
28/06/2020	Non	325	42,58	78,65	32,5	4,88	4,95	0,92
18/10/2020	Non	153	70,38	105,57	44,37	8,56	8,59	1,16
09/11/2020	Non	164	26,9	47,89	26,24	6,79	6,83	0,96

* Hors conditions Normales de Fonctionnement selon le volume reçu en entrée de station

Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement :

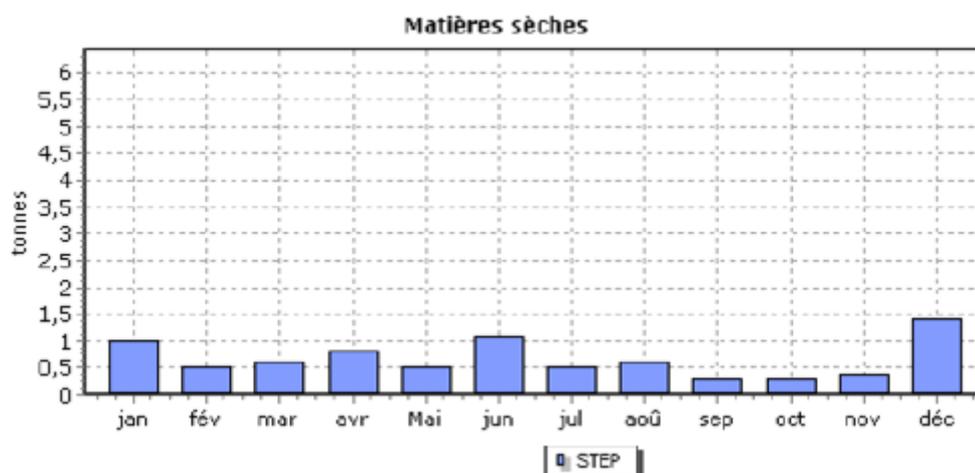
Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%										
23/03/2020	2,01	94,5	4,36	95,2	0,65	98,8	0,65	91,6	1,51	80,8	0,59	41,2
28/06/2020	0,65	98,5	7,15	90,9	0,98	97,0	1,98	59,3	2,57	48,1	0,51	44,0
18/10/2020	2,91	95,9	3,37	96,8	0,46	99,0	0,17	98,0	0,38	95,5	0,48	58,5
09/11/2020	0,59	97,8	2,95	93,8	0,49	98,1	0,21	96,9	0,38	94,5	0,23	75,6

Les rejets sont conformes à l'arrêté du 21 juillet 2015.

Quantité de boues issues de cet ouvrage [tMS]

	2016	2017	2018	2019	2020
Boues évacuées (Tonnes de MS) (S6)	10,8	4,2	10,9	12,8	7,9

Boues évacuées par mois



Les boues de Foncine le Haut en 2020 ont en partie été transférées et traitées sur la station de Champagnole, en tête de station, afin de les assimiler comme matières de vidange et non comme mélange de boues.

En 2020, du fait de l'installation ponctuelle d'une UMDB sur l'UDEP de Montigny, les boues du silo ont été évacuées vers l'UDEP de Montigny (40 m3) puis déshydratées et évacuées en compostage.

100 % des matières sèches ont été évacuées par une filière conforme.

Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura

La STEP reçoit régulièrement des débits importants en tête de station. Une étude diagnostic des réseaux a été lancée fin 2019. Ce diagnostic est sur le point d'être finalisé, un programme de travaux est attendu afin d'éliminer les eaux parasites arrivant à la station en 2021.

4. Station de VALEMPOULIERES

➤ Type de station :

Boues activées Lagunage naturel Lagunage aéré Lit bactérien Disques biologiques Filtre à sable Filtre planté Filtre enterré Autre (précisez)

➤ Commune d'implantation : **VALEMPOULIERES**

➤ Capacité nominale : **650** Equivalent Habitant (EH)

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NTK	Pt	Débit
Capacité	39 kg/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	100 m ³ /j

Prescriptions réglementaires du rejet

Déclaration en date du 14 septembre 2004

	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	NH4	Ptot
Concentration maximale à respecter (mg/L) (*)							
moyenne journalière par bilan	90,00	25,00	30,00		20,00		2,00
Concentration rédhibitoire en sortie (mg/L)							
moyenne journalière par bilan	400,00	70,00	85,00				
Charge maximale à respecter (kg/j)							
journalière par bilan	9,00	2,50	3,00		2,00		0,46

Milieu récepteur du rejet : **perte sur karst**

Charges reçues par l'ouvrage en 2020 et rendement épuratoire

Charges entrant sur le système de traitement :

Charges entrantes et dépassement de capacité	Bilan HCNF*	Volume	MES	DCO	DBO5	NTK	NGL	Pt
		Charge (m ³ /j)	Charge (kg/j)					
22/04/2020	Non	43	31,91	278,21	61,49	7,27	7,28	1,83

* Hors conditions Normales de Fonctionnement selon le volume reçu en entrée de station

Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement :

Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%										
22/04/2020	0,34	98,9	1,55	99,4	0,13	99,8	0,15	97,9	0,17	97,7	0,05	97,3

Quantité de boues issues de cet ouvrage [tMS]

	2016	2017	2018	2019	2020
Boues évacuées (Tonnes de MS) (S6)	7,4		5,5		16,1

Bon fonctionnement général de la station et conformité du bilan d'autosurveillance réalisée.

5. Station de VERS EN MONTAGNE

➤ Type de station :

Boues activées Lagunage naturel Lagunage aéré Lit bactérien Disques biologiques Filtre à sable Filtre planté Filtre enterré Autre (précisez)

➤ Capacité nominale : **630** Equivalent Habitant (EH)

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NTK	Pt	Débit
Capacité	38 kg/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	65 m³/j

Prescriptions réglementaires du rejet

Déclaration en date du **6 août 2002**

Performances attendues (selon arrêté préfectoral) (*)

	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	NH4	Ptot
Concentration maximale à respecter (mg/L) (*)							
moyenne journalière par bilan	90,00	25,00	30,00	10,00	25,00		2,00
Concentration réductible en sortie (mg/L)							
moyenne journalière par bilan	400,00	70,00	85,00	20,00			
Charge maximale à respecter (kg/j)							
journalière par bilan	12,10	3,40	4,00	1,30			
Rendement minimum moyen (%)							
moyen journalier par bilan	60,00	60,00	50,00				80,00

Milieu récepteur du rejet : **ruisseau : Angillon**

Charges reçues par l'ouvrage en 2020 et rendement épuratoire

Charges entrantes et dépassement de capacité	Bilan HCNF*	Volume	MES	DCO	DBO5	NTK	NGL	Pt
		Charge (m3/j)	Charge (kg/j)					
02/03/2020	Oui	76,91	14,92	24	11,54	1,62	1,63	0,28

* Hors conditions Normales de Fonctionnement selon le volume reçu en entrée de station

Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement :

Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%										
02/03/2020	1,23	91,8	2	91,7	0,38	96,7	0,23	85,7	0,25	84,7	0,05	80,7

Quantité de boues issues de cet ouvrage [tMS]

	2016	2017	2018	2019	2020
Boues évacuées (Tonnes de MS) (S6)	5,4		9,4	5,2	8,5

Les boues de l'UDEP de Vers en Montagne, ont été acheminées sur le site de l'UDEP de Montigny afin d'y être déshydratées. Les boues déshydratées ont ensuite pu être évacuées en compostage.

Bon fonctionnement général de la station,
Rejets conformes à l'arrêté du 21 juillet 2015

6. Station de Le Frasnois (Bourg)

➤ Type de station :

Boues activées Lagunage naturel Lagunage aéré Lit bactérien Disques biologiques Filtre à sable Filtre planté Filtre enterré Autre (précisez)

➤ Commune d'implantation : **Le Frasnois**

➤ Capacité nominale : **700** Equivalent Habitant (EH)

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NTK	Pt	Débit
Capacité	38 kg/j	95 kg/j	63 kg/j	11 kg/j	3 kg/j	105 m³/j

Prescriptions réglementaires du rejet

Déclaration en date du 4 juillet 2016

	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	NH4	Ptot
Concentration maximale à respecter (mg/L) (*)							
moyenne journalière par bilan	90,00	30,00	20,00		15,00		2,00
Concentration rédhibitoire en sortie (mg/L)							
moyenne journalière par bilan	400,00	70,00	85,00				
Charge maximale à respecter (kg/j)							
journalière par bilan	9,50	3,20	2,10		4,20		0,60
Rendement minimum moyen (%)							
moyen journalier par bilan							80,00

Milieu récepteur du rejet : **Infiltration**

Charges reçues par l'ouvrage en 2020 et rendement épuratoire

Charges entrantes et dépassement de capacité	Bilan HCNF*	Volume	MES	DCO	DBO5	NTK	NGL	Pt
		Charge (m3/j)	Charge (kg/j)					
01/12/2020	Non	9,79	1,48	5,05	1,76	1,26	1,27	0,13

* Hors conditions Normales de Fonctionnement selon le volume reçu en entrée de station

Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement :

Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%										
01/12/2020	0,26	82,1	0,48	90,5	0,09	95,0	0,03	97,4	0,05	96,2	0,01	92,1

Quantité de boues issues de cet ouvrage [tMS]

Tonnage de boues produites	2019	2020
en tonnes de matière sèche (tMS)	4,5	1.9

La concentration mesurée en Matières en Suspension en sortie de station est de 27 mg/l pour une norme imposée à 20 mg/l. A savoir, cette station est équipée d'un filtre à sable en sortie traitement, après le canal de sortie. Or, le prélèvement est réalisé au niveau du canal de sortie, soit avant la filtration à sable. L'abattement des MES n'est donc pas réalisé totalement au niveau du point de prélèvement réglementaire.

En effet le flux de pollution en sortie de traitement est abattu par un traitement tertiaire composé de deux filtres à sables de 175m² chacun sur 1m de hauteur.

Les boues ont été stockées durant l'année 2020 puis évacuées en fin d'année vers l'UDEP de Montigny. Elles ont ensuite été déshydratées grâce à l'UMDB sur place et évacuées en compostage.

Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura

7. Station d'ANDELOT EN MONTAGNE

- Type de station :
- Boues activées
 Lagunage naturel
 Lagunage aéré
 Lit bactérien
 Disques biologiques
 Filtre à sable
 Filtre planté
 Filtre enterré
 Autre (précisez)

- Capacité nominale : **750** Equivalent Habitant (EH)

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NTK	Pt	Débit
Capacité	45 kg/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	675 m³/j

Prescriptions réglementaires du rejet

Déclaration en date du 16 février 2012

Performances attendues (selon arrêté préfectoral) (*)

	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	NH4	Ptot
Concentration maximale à respecter (mg/L) (*)							
moyenne journalière par bilan	90,00	25,00	30,00	15,00			4,00
Concentration rédhibitoire en sortie (mg/L)							
moyenne journalière par bilan	400,00	70,00	85,00				
Rendement minimum moyen (%)							
moyen journalier par bilan	60,00	60,00	50,00				

* : En général, pour les paramètres NTK, NGL et Ptot, les conformités se jugent en moyennes annuelles, et pour les autres paramètres en moyennes journalières par bilan, cela sous réserve d'absence d'indications complémentaires d'arrêtés préfectoraux locaux.

Milieu récepteur du rejet : **Bief de la fontaine**

Performances attendues (selon arrêté préfectoral) (*)

	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	NH4	Ptot
Concentration maximale à respecter (mg/L) (*)							
moyenne journalière par bilan	200,00	35,00					
Concentration rédhibitoire en sortie (mg/L)							
moyenne journalière par bilan	400,00	70,00	85,00				
Rendement minimum moyen (%)							
moyen journalier par bilan	60,00	60,00	50,00				

Charges reçues par l'ouvrage en 2020 et rendement épuratoire

Charges entrantes et dépassement de capacité	Bilan HCNF*	Volume	MES	DCO	DBO5	NTK	NGL	Pt
		Charge (m3/j)	Charge (kg/j)					
23/06/2020	Non	58,01	9,86	25,29	8,12	4,05	4,06	0,42

* Hors conditions Normales de Fonctionnement selon le volume reçu en entrée de station

Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement :

Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%										
23/06/2020	0,19	98,1	1,04	95,9	0,17	97,9	0,17	95,7	2,8	31,2	0,13	68,3

Rejets conformes à l'arrêté du 21 juillet 2015
Bon fonctionnement général

8. Station de Censeau

➤ Type de station :

- Boues activées
 Lagunage naturel
 Lagunage aéré
 Lit bactérien
 Disques biologiques
 Filtre à sable
 Filtre planté
 Filtre enterré
 Autre (précisez)

➤ Capacité nominale : **500** Equivalent Habitant (EH)

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NTK	Pt	Débit
Capacité	30 kg/j	60 kg/j	40 kg/j	7.5 kg/j	1.05 kg/j	232 m ³ /j

Prescriptions de rejet

	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	Pt
Prescription de rejet – Rendement minimal par bilan (%)	75	70	85			
Prescription de rejet - Concentration maximale par bilan (mg/l)	60	25	35			

Charges reçues par l'ouvrage en 2020 et rendement épuratoire

Charges entrantes et dépassement de capacité	Bilan HCNF*	Volume	MES	DCO	DBO5	NTK	NGL	Pt
		Charge (m ³ /j)	Charge (kg/j)					
14/12/2020	Non	34	11,08	10,44	2,99	2,21	2,24	0,34

* Hors conditions Normales de Fonctionnement selon le volume reçu en entrée de station

Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%										
14/12/2020	0,07	99,4	1,02	90,2	0,1	96,6	0,06	97,4	0,9	59,8	0,07	78,1

La station et les réseaux sont récents, toute la population n'étant pas encore raccordée, les charges en entrée de station sont faibles.

9. Station d'ARDON

➤ Type de station :

- Boues activées
 Lagunage naturel
 Lagunage aéré
 Lit bactérien
 Disques biologiques
 Filtre à sable
 Filtre planté
 Filtre enterré
 Autre (précisez)

➤ Capacité nominale : **190** Equivalent Habitant (EH)

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NTK	Pt	Débit
Capacité	11 kg/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	29 m ³ /j

Prescriptions de rejet

Performances attendues (selon arrêté préfectoral) (*)

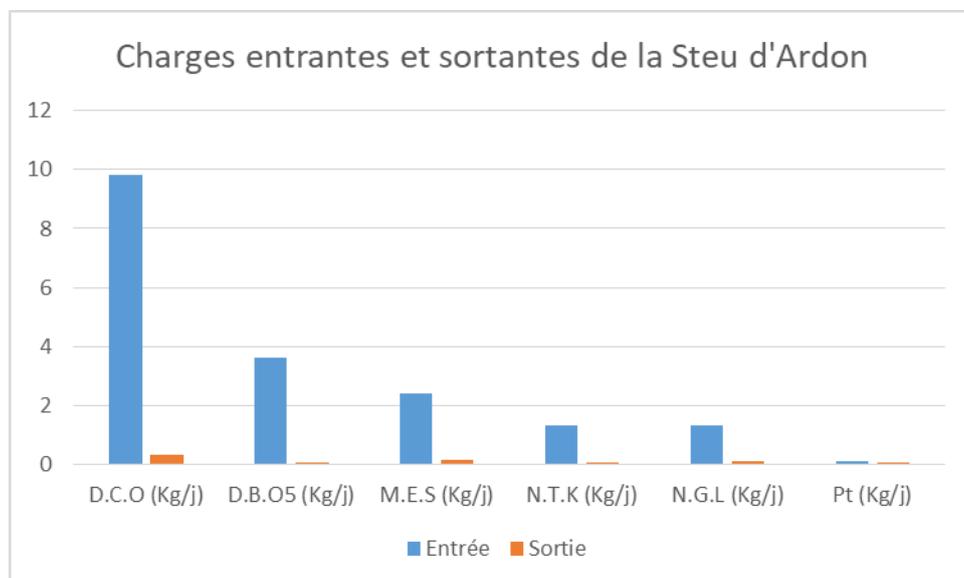
	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	NH4	Ptot
Concentration maximale à respecter (mg/L) (*)							
moyenne journalière par bilan	200,00	35,00					
Concentration réductible en sortie (mg/L)							
moyenne journalière par bilan	400,00	70,00	85,00				
Rendement minimum moyen (%)							
moyen journalier par bilan	60,00	60,00	50,00				

Milieu récepteur du rejet : **ruisseau de l'Angillon**

Les stations de moins de 200 E.H ont un bilan obligatoire tous les 2 ans.

Charges reçues par l'ouvrage en 2020 et rendement épuratoire

Steu D'ardon						
	D.C.O (Kg/j)	D.B.O5 (Kg/j)	M.E.S (Kg/j)	N.T.K (Kg/j)	N.G.L (Kg/j)	Pt (Kg/j)
Entrée	9,8	3,6	2,4	1,31	1,32	0,12
Sortie	0,31	0,04	0,14	0,06	0,1	0,03
Rendement	97%	99%	94%	95%	92%	75%



Bon fonctionnement général de la STEP

10. Station de BOURG DE SIROD

➤ Type de station :

- Boues activées
 Lagunage naturel
 Lagunage aéré
 Lit bactérien
 Disques biologiques
 Filtre à sable
 Filtre planté
 Filtre enterré
 Autre (précisez)

➤ Commune d'implantation : **BOURG DE SIROD**

➤ Capacité nominale : **120** Equivalent Habitant (EH)

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NTK	Pt	Débit
Capacité	7 kg/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	18 m ³ /j

Prescriptions réglementaires du rejet

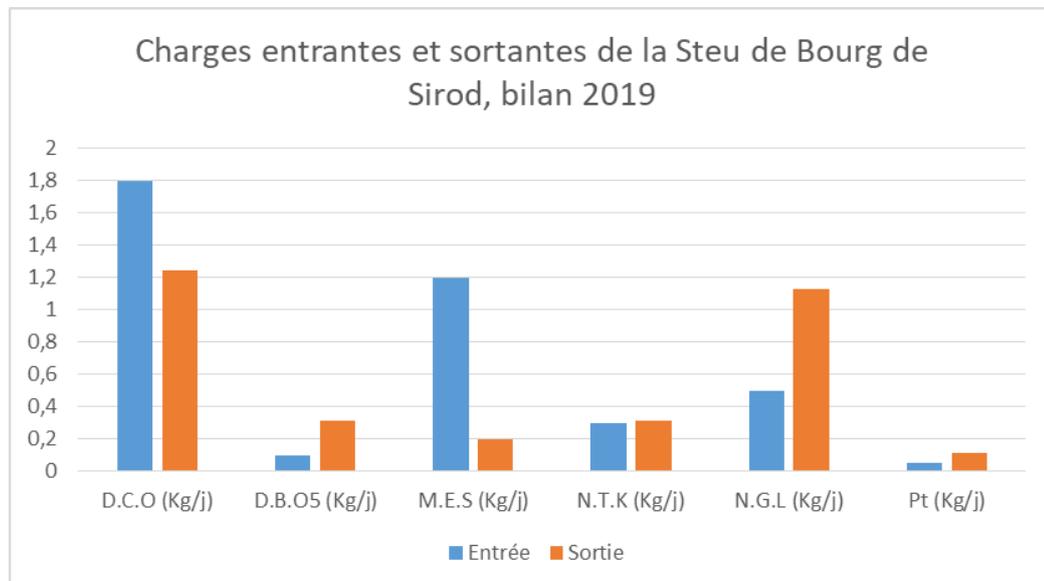
	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	Pt
Prescription de rejet - Concentration maximale par bilan (mg/l)	90	20	30	10		

Milieu récepteur du rejet : **rivière : l'Ain**

Les stations de moins de 200 E.H ont un bilan obligatoire tous les 2 ans. Aucun bilan n'a été réalisé en 2020 pour cette station.

Charges reçues par l'ouvrage en 2019 et rendement épuratoire

	D.C.O (Kg/j)	D.B.O5 (Kg/j)	M.E.S (Kg/j)	N.T.K (Kg/j)	N.G.L (Kg/j)	Pt (Kg/j)
Entrée	1,8	0,1	1,2	0,3	0,5	0,05
Sortie	1,24	0,31	0,2	0,31	1,13	0,11
Rendement	31%	-210%	83%	-3%	-126%	-120%



Rejets conformes à l'arrêté du 21 juillet 2015

Les charges en entrée de station sont très faibles. Elles se trouvent dans les limites de mesure. Ce bilan n'est pas représentatif de la réalité de traitement.

11. Station de CERNIEBAUD

➤ Type de station :

- Boues activées
 Lagunage naturel
 Lagunage aéré
 Lit bactérien
 Disques biologiques
 Filtre à sable
 Filtre planté
 Filtre enterré
 Autre (précisez)

➤ Capacité nominale : **200** Equivalent Habitant (EH)

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NTK	Pt	Débit
Capacité	12 kg/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	90 m³/j

Prescriptions réglementaires du rejet

	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	Pt
Prescription de rejet - Rendement minimal par bilan (%)	60	60	50			
Prescription de rejet - Concentration maximale par bilan (mg/l)	200	35				

Milieu récepteur du rejet : **Infiltration**

Charges reçues par l'ouvrage en 2020 et rendement épuratoire

Le rejet se faisant par une infiltration dans le sol en sortie du filtre à sable, aucune analyse n'est possible sur le rejet.

12. Station de CHAUX DES CROTENAY

➤ Type de station :

- Boues activées
 Lagunage naturel
 Lagunage aéré
 Lit bactérien
 Disques biologiques
 Filtre à sable
 Filtre planté
 Filtre enterré
 Autre (précisez)

➤ Capacité nominale : **917** Equivalent Habitant (EH)

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NTK	Pt	Débit
Capacité	55 kg/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	220 m ³ /j

Prescriptions réglementaires du rejet

	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	NH4	Ptot
Concentration maximale à respecter (mg/L) (*)							
moyenne journalière par bilan	200,00	35,00					
Concentration réductible en sortie (mg/L)							
moyenne journalière par bilan	400,00	70,00	85,00				
Rendement minimum moyen (%)							
moyen journalier par bilan	50,00	60,00	50,00				

Milieu récepteur du rejet : rivière : La Lemme

Charges reçues par l'ouvrage en 2020 et rendement épuratoire

Charges entrant sur le système de traitement :

Charges entrantes et dépassement de capacité	Bilan HCNF*	Volume	MES	DCO	DBO5	NTK	NGL	Pt
		Charge (m ³ /j)	Charge (kg/j)					
16/06/2020	Non	120	7,32	15,6	5,04	2,54	2,59	0,25

* Hors conditions Normales de Fonctionnement selon le volume reçu en entrée de station

Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement :

Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%										
16/06/2020	2,52	65,6	3,6	76,9	0,36	92,9	0,9	64,6	1,03	60,0	0,11	57,6

Les charges reçues sont faibles au vu de la capacité de la station.

La présence d'ECPP (eaux Claires Parasites Permanentes) est avérée en entrée de station

Les rejets sont conformes aux normes de rejet de l'arrêté du 21 juillet 2015.

La STEP reçoit régulièrement des débits d'eaux importants en cas de pluie (réseau unitaire).

Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura

13. Station d'épuration de CUVIER

- Type de station :
- Boues activées
 Lagunage naturel
 Lagunage aéré
 Lit bactérien
 Disques biologiques
 Filtre à sable
 Filtre planté
 Filtre enterré
 Autre (précisez)

➤ Capacité nominale : **280** Equivalent Habitant (EH)

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NTK	Pt	Débit
Capacité	17 kg/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	173 m³/j

Prescriptions réglementaires du rejet

Performances attendues (selon arrêté préfectoral) (*)

	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	NH4	Ptot
Concentration maximale à respecter (mg/L) (*)							
moyenne journalière par bilan	200,00	35,00					
Concentration rédhibitoire en sortie (mg/L)							
moyenne journalière par bilan	400,00	70,00	150,00				
Rendement minimum moyen (%)							
moyen journalier par bilan	60,00	60,00	50,00				

Milieu récepteur du rejet : **Faïlle**

Charges reçues par l'ouvrage en 2020 et rendement épuratoire

Charges entrantes et dépassement de capacité	Bilan HCNF*	Volume	MES	DCO	DBO5	NTK	NGL	Pt
		Charge (m3/j)	Charge (kg/j)					
31/03/2020	Non	55,1	2,81	3,25	0,94	1,01	1,02	0,09

* Hors conditions Normales de Fonctionnement selon le volume reçu en entrée de station

Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement :

Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%										
31/03/2020	0,5	82,4	0,99	69,5	0,17	82,4	0,17	83,6	0,27	73,7	0,02	76,2

Bon fonctionnement général de la STEP

14. Station de CRANS

➤ Type de station :

Boues activées Lagunage naturel suivie d'un filtre planté Lagunage aéré Lit bactérien Disques biologiques Filtre à sable Filtre planté Filtre enterré Autre (précisez):

➤ Capacité nominale : **100** Equivalent Habitant (EH)

Capacités nominales d'épuration

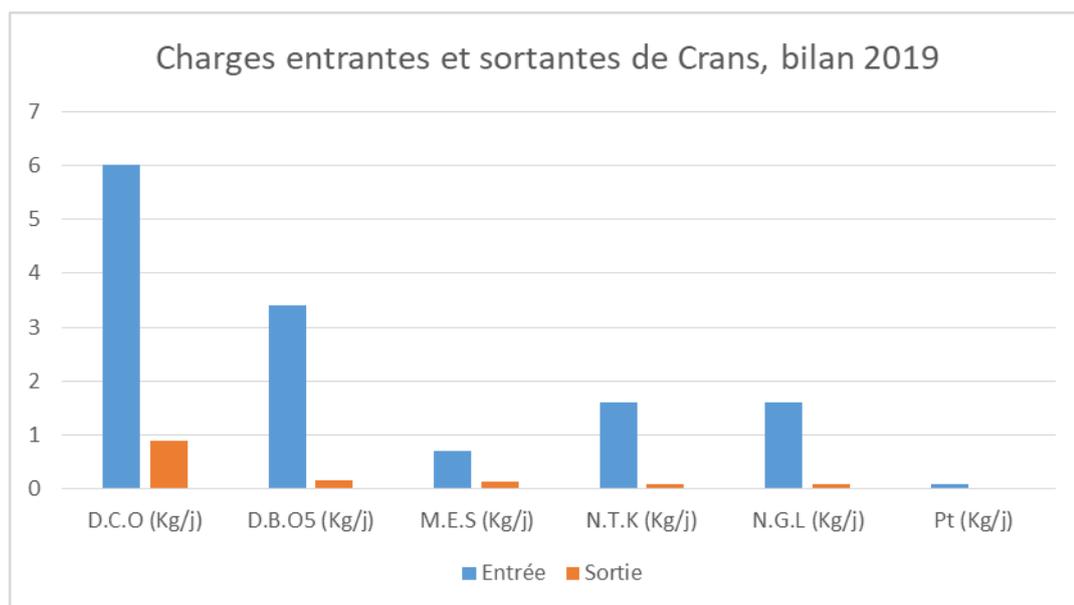
Paramètre	DBO5	DCO	MES	NTK	Pt	Débit
Capacité	6 kg/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	40 m ³ /j

Milieu récepteur du rejet : **Bief**

Aucun bilan 24h n'a été réalisé en 2020, les stations de moins de 200 E.H ont un bilan obligatoire tous les 2 ans.

Charges reçues par l'ouvrage en 2019 et rendement épuratoire

Station de Crans, bilan du 07/04/2019						
	D.C.O (Kg/j)	D.B.O5 (Kg/j)	M.E.S (Kg/j)	N.T.K (Kg/j)	N.G.L (Kg/j)	Pt (Kg/j)
Entrée	6	3,4	0,7	1,6	1,6	0,1
Sortie	0,9	0,16	0,14	0,08	0,09	0,01
Rendement	85%	95%	80%	95%	94%	90%



Rejets conformes à l'arrêté du 21 juillet 2015

Bon fonctionnement général de la STEP

Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura

15. Station de CROTENAY

➤ Type de station :

Boues activées Lagunage naturel Lagunage aéré Lit bactérien Disques biologiques Filtre à sable Filtre planté Filtre enterré Autre (précisez)

➤ Commune d'implantation : **CROTENAY**

➤ Capacité nominale : **900** Equivalent Habitant (EH)

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NTK	Pt	Débit
Capacité	54 kg/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	135 m ³ /j

Prescriptions réglementaires du rejet

Déclaration en date du 14 février 2006

Performances attendues (selon arrêté préfectoral) (*)

	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	NH4	Ptot
Concentration maximale à respecter (mg/L) (*)							
moyenne journalière par bilan	200,00	35,00					
Concentration rédhibitoire en sortie (mg/L)							
moyenne journalière par bilan	400,00	70,00	150,00				
Rendement minimum moyen (%)							
moyen journalier par bilan	60,00	60,00	50,00				

Milieu récepteur du rejet : rivière : l'Ain

Charges reçues par l'ouvrage en 2020 et rendement épuratoire

Charges entrant sur le système de traitement :

Charges entrantes et dépassement de capacité	Bilan HCNF*	Volume	MES	DCO	DBO5	NTK	NGL	Pt
		Charge (m3/j)	Charge (kg/j)					
14/04/2020	Non	99	38,61	105,73	41,58	10	10,02	1,27
11/08/2020	Non	66	29,04	81,58	27,06	8,18	8,2	0,81

* Hors conditions Normales de Fonctionnement selon le volume reçu en entrée de station

Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement :

Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%										
14/04/2020	0,88	97,7	5,64	94,7	0,69	98,3	6,1	39,0	6,13	38,8	0,38	70,0
11/08/2020	0,64	97,8	4,62	94,3	0,2	99,3	2,73	66,6	3,13	61,8	0,41	49,2

Détail des non-conformités

Bilans	Sortie système		Paramètres concernés	Dépassement des conditions normales de fonctionnement	Commentaires
	Bilan non conforme	Bilan rédhibitoire			
14/04/2020	Oui	Non	NGL NTK	Non	
11/08/2020	Oui	Non	NGL NTK	Non	

Le bilan est non conforme pour le paramètre azote malgré un rendement important. Les charges en entrée sont supérieures au nominal de la station.

Station présentant des dysfonctionnements importants. Après le débranchement de la fromagerie Juraterroir à la Steu de Montigny, il est prévu d'étudier le raccordement de Crotenay sur la Steu de Montigny.

16. STEP DE LA LATETTE

➤ Type de station :

- Boues activées
 Lagunage naturel
 Lagunage aéré
 Lit bactérien
 Disques biologiques
 Filtre à sable
 Filtre planté
 Filtre enterré
 Autre (précisez)

➤ Commune d'implantation : **LA LATETTE**

Capacité nominale : **100** Equivalent Habitant (EH)

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NTK	Pt	Débit
Capacité	6 Kg/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	14 m ³ /j

Les stations de moins de 200 E.H ont un bilan obligatoire tous les 2 ans.

Prescriptions de rejet

Milieu récepteur du rejet : **Infiltration**

Paramètres	Concentration maximale des rejets (mg/l)	Rendement minimum à atteindre (%)	Valeur de rejet rédhibitoire (mg/l)	Nombre de dépassements autorisés*
DBO5	35	60	70	0
DCO	200	60	400	0
MES		50	85	0

Le niveau de rejet doit être respecté en concentration ou en rendement en moyenne journalière.

** dans les conditions normales de fonctionnement (hors situations inhabituelles) et hors valeurs rédhibitoires*

Charges reçues par l'ouvrage en 2020 et rendement épuratoire

Charges entrantes et dépassement de capacité	Bilan HCNF*	Volume	MES	DCO	DBO5	NTK	NGL	Pt
		Charge (m3/j)	Charge (kg/j)					
27/04/2020	Non	4,81	3,95	13,66	2,36	0,61	0,61	0,12
15/12/2020	Non	6,1	7,56	10,4	4,27	0,45	0,45	0,09

* Hors conditions Normales de Fonctionnement selon le volume reçu en entrée de station

Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement :

Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%										
27/04/2020	0,38	90,5	0,58	95,8	0,14	94,1	0,27	56,3	0,32	47,8	0,04	63,0
15/12/2020	0,02	99,7	0,29	97,2	0,02	99,6	0,08	83,2	0,26	43,3	0,03	61,1

Le deuxième étage de filtration montre de nouveau des problèmes d'infiltration. Des investigations sont en cours.

17. Station LE LARDERET

➤ Type de station :

- Boues activées
 Filtre planté suivie d'un lagunage naturel
 Lagunage aéré
 Lit bactérien
 Disques biologiques
 Filtre à sable
 Filtre planté
 Filtre enterré
 Autre
 (précisez):

➤ Capacité nominale : **90** Equivalent Habitant (EH)

Charges Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NTK	Pt	Débit
Capacité	5 kg/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	16 m ³ /j

Les stations de moins de 200 E.H ont un bilan obligatoire tous les 2 ans.

Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura

Bon fonctionnement général de la STEP

	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	NH4	Ptot
Concentration maximale à respecter (mg/L) (*)							
moyenne journalière par bilan	200,00	35,00					
Concentration rédhibitoire en sortie (mg/L)							
moyenne journalière par bilan	400,00	70,00	85,00				
Rendement minimum moyen (%)							
moyen journalier par bilan	60,00	60,00	50,00				

Figure 2: Prescriptions de rejet

Charges reçues par l'ouvrage en 2020 et rendement épuratoire

Charges entrantes et dépassement de capacité	Bilan HCNF*	Volume	MES	DCO	DBO5	NTK	NGL	Pt
		Charge (m3/j)	Charge (kg/j)					
19/10/2020	Non	36,5	8,4	19,93	5,48	3,6	3,6	0,35

* Hors conditions Normales de Fonctionnement selon le volume reçu en entrée de station

Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement :

Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%										
19/10/2020	0,95	88,7	1,46	92,7	0,44	92,0	0,18	95,1	0,25	92,9	0,04	88,1

Bon fonctionnement général de la STEP

18. Station d'épuration LOULLE

➤ Type de station :

Boues activées Lagunage naturel suivie d'un filtre à sable Lagunage aéré Lit bactérien
 Disques biologiques Filtre à sable Filtre planté Filtre enterré Autre (précisez)

➤ Capacité nominale : **200** Equivalent Habitant (EH)

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NTK	Pt	Débit
Capacité	12 kg/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	170m ³ /j

Prescriptions réglementaires du rejet

Déclaration en date du 04 septembre 2012

	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	Pt
Prescription de rejet - Concentration maximale	125	25				

Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura

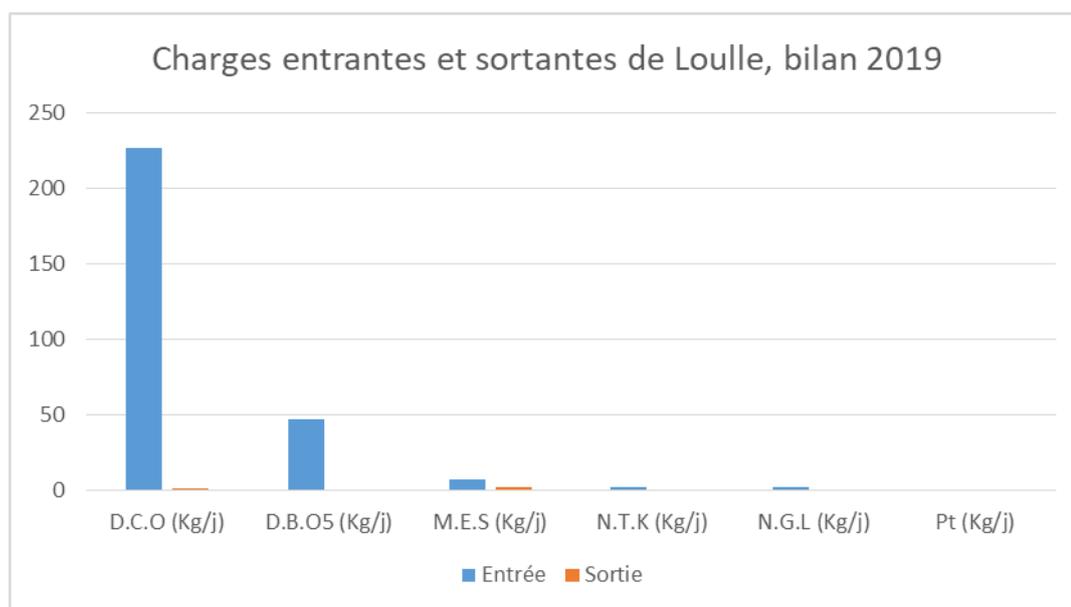
par bilan (mg/l)						
------------------	--	--	--	--	--	--

Milieu récepteur du rejet : **infiltration**

Aucun bilan 24h n'a été réalisé en 2020, les stations de moins de 200 E.H ont un bilan obligatoire tous les 2 ans.

Charges reçues par l'ouvrage en 2019 et rendement épuratoire

Station de Loulle, bilan du 25/05/2019						
	D.C.O (Kg/j)	D.B.O5 (Kg/j)	M.E.S (Kg/j)	N.T.K (Kg/j)	N.G.L (Kg/j)	Pt (Kg/j)
Entrée	226,8	47,5	7,7	2,6	2,6	0,04
Sortie	1,9	0,1	2,41	0,27	0,28	0,04
Rendement	99%	100%	69%	90%	89%	0%



Rejets conformes à l'arrêté du 21 juillet 2015.

Steu en très forte surcharge due essentiellement à la fromagerie, celle-ci étudie la faisabilité de création d'une station.

A terme la lagune ne recevra que des effluents domestiques.

Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura

19. STEP DE MIGNOVILLARD

➤ Type de station :

- Boues activées
 Lagunage naturel
 Lagunage aéré
 Lit bactérien
 Disques biologiques
 Filtre à sable
 Filtre planté
 Filtre enterré
 Autre (précisez)

➤ Commune d'implantation : **MIGNOVILLARD**

Capacité nominale : **800** Equivalent Habitant (EH)

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NTK	Pt	Débit
Capacité	48 g/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	100 m ³ /j

Prescriptions de rejet

Milieu récepteur du rejet : **Rivière le Martinet**

	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	NH4	Ptot
Concentration maximale à respecter (mg/L) (*)							
moyenne journalière par bilan	125,00	25,00	35,00	15,00			2,00
Concentration rédhibitoire en sortie (mg/L)							
moyenne journalière par bilan	400,00	70,00	85,00				
Rendement minimum moyen (%)							
moyen journalier par bilan	75,00	70,00	90,00	70,00			90,00

Charges reçues par l'ouvrage en 2020 et rendement épuratoire

Charges entrantes et dépassement de capacité	Bilan HCNF*	Volume	MES	DCO	DBO5	NTK	NGL	Pt
		Charge (m ³ /j)	Charge (kg/j)					
07/04/2020	Non	60	12	44,52	16,2	7,26	7,27	0,63

* Hors conditions Normales de Fonctionnement selon le volume reçu en entrée de station

Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement :

Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%										
07/04/2020	0,11	99,1	1,11	97,5	0,11	99,3	0,11	98,5	1,2	83,5	0,01	97,8

Les rejets sont conformes à l'arrêté du 21 juillet 2015.

Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura

20. Station de MONTROND

➤ Type de station :

Boues activées
 Lagunage naturel
 Lagunage aéré
 Lit bactérien
 Disques biologiques
 Filtre à sable
 Filtre planté
 Filtre enterré
 Autre (précisez)

➤ Commune d'implantation : **MONTROND**

➤ Capacité nominale : **500** Equivalent Habitant (EH)

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NTK	Pt	Débit
Capacité	30 kg/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	150 m ³ /j

Prescriptions de rejet

Déclaration en date du **10 septembre 2010**

Milieu récepteur du rejet : **faille**

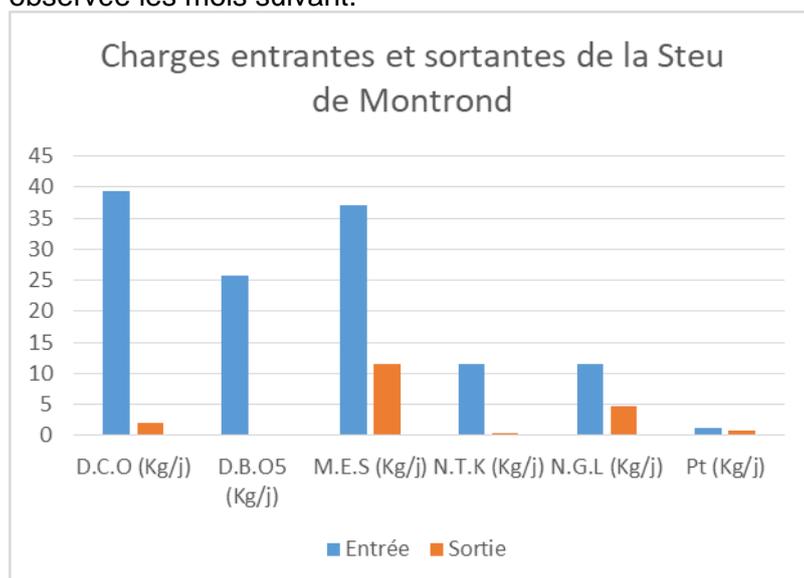
	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	NH4	Ptot
Concentration maximale à respecter (mg/L) (*)							
moyenne journalière par bilan	200,00	35,00					
Concentration rédhibitoire en sortie (mg/L)							
moyenne journalière par bilan	400,00	70,00	85,00				
Rendement minimum moyen (%)							
moyen journalier par bilan	60,00	60,00	50,00				

Charges reçues par l'ouvrage en 2020 et rendement épuratoire

Station de Montrond, bilan du 28/07/2020

	D.C.O (Kg/j)	D.B.O5 (Kg/j)	M.E.S (Kg/j)	N.T.K (Kg/j)	N.G.L (Kg/j)	Pt (Kg/j)
Entrée	39,3	25,66	37,07	11,55	11,56	1,13
Sortie	2,14	0,14	11,55	0,41	4,71	0,72
Rendement	95%	99%	69%	96%	59%	36%

Un dépassement du taux de Matières en Suspensions a été présent lors du bilan 24h de 2020. La cause est inconnue. Il n'y a pas eu de dysfonctionnement de constaté lors du bilan, ni de départ de M.E.S observée les mois suivant.



Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura

21. STEP DE MOURNANS

➤ Type de station :

Boues activées
 Lagunage naturel
 Lagunage aéré
 Lit bactérien
 Disques biologiques
 Filtre à sable
 Filtre planté
 Filtre enterré
 Autre (précisez)

➤ Commune d'implantation : **MOURNANS**

Capacité nominale : **50** Equivalent Habitant (EH)

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NTK	Pt	Débit
Capacité	3 kg/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	10 m ³ /j

Prescriptions de rejet

Milieu récepteur du rejet : **infiltration**

	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	NH4	Ptot
Concentration maximale à respecter (mg/L) (*)							
moyenne journalière par bilan	200,00	35,00					
Concentration rédhibitoire en sortie (mg/L)							
moyenne journalière par bilan	400,00	70,00	85,00				
Rendement minimum moyen (%)							
moyen journalier par bilan	60,00	60,00	50,00				

Charges reçues par l'ouvrage en 2020 et rendement épuratoire

Charges entrantes et dépassement de capacité	Bilan HCNF*	Volume	MES	DCO	DBO5	NTK	NGL	Pt
		Charge (m ³ /j)	Charge (kg/j)					
14/10/2020	Non	6,8	2,24	6,2	3,4	0,58	0,58	0,07

* Hors conditions Normales de Fonctionnement selon le volume reçu en entrée de station

Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%										
14/10/2020	0,09	96,1	0,22	96,5	0,02	99,4	0,01	98,5	0,25	56,3	0,04	36,0

Les rejets sont conformes à l'arrêté du 21 juillet 2015

Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura

22. STEP DE NOZERROY

➤ Type de station :

Boues activées Lagunage naturel Lagunage aéré Lit bactérien Disques biologiques
 Filtre à sable Filtre planté Filtre enterré Autre (précisez)

➤ Commune d'implantation : **NOZERROY**

Capacité nominale : **650** Equivalent Habitant (EH)

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NTK	Pt	Débit
Capacité	36 kg/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	490 m ³ /j

Prescriptions de rejet

Milieu récepteur du rejet : rivière : la **Settiere**

	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	Pt
Prescription de rejet - Rendement minimal par bilan (%)	60	60	50			
Prescription de rejet - Concentration maximale par bilan (mg/l)	125	25	35			

Charges reçues par l'ouvrage en 2020 et rendement épuratoire

Charges entrantes et dépassement de capacité	Bilan HCNF*	Volume	MES	DCO	DBO5	NTK	NGL	Pt
		Charge (m ³ /j)	Charge (kg/j)					
14/07/2020	Non	34,71	8,54	26,8	10,41	5,17	5,18	0,44

* Hors conditions Normales de Fonctionnement selon le volume reçu en entrée de station

Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement :

Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%										
14/07/2020	0,07	99,2	0,73	97,3	0,1	99,0	0,1	98,0	1,67	67,7	0,3	31,2

Bon fonctionnement général de la STEP

Rejets conformes à l'arrêté du 21 juillet 2015.

23. STEP D'ONGLIERES

➤ Type de station :

- Boues activées Lagunage naturel Lagunage aéré Lit bactérien Disques biologiques Filtre à sable Filtre planté Filtre enterré Autre (précisez)

➤ Commune d'implantation : **ONGLIERES**

Capacité nominale : **100** Equivalent Habitant (EH)

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NTK	Pt	Débit
Capacité	6 Kg/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	10 m ³ /j

Prescriptions de rejet

Performances attendues (selon arrêté préfectoral) (*)

	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	NH4	Ptot
Concentration maximale à respecter (mg/L) (*)							
moyenne journalière par bilan	70,00	20,00	15,00	30,00			
Concentration rédhibitoire en sortie (mg/L)							
moyenne journalière par bilan	400,00	70,00	85,00				
Rendement minimum moyen (%)							
moyen journalier par bilan	85,00	90,00	90,00	60,00			

Charges reçues par l'ouvrage en 2020 et rendement épuratoire

Charges entrantes et dépassement de capacité	Bilan HCNF*	Volume	MES	DCO	DBO5	NTK	NGL	Pt
		Charge (m ³ /j)	Charge (kg/j)					
29/09/2020	Non	7,8	1,26	3,15	1,33	0,51	0,52	0,05

* Hors conditions Normales de Fonctionnement selon le volume reçu en entrée de station

Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement :

Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%	Kg/j	%								
29/09/2020	0,27	78,4	0,48	84,9	0,02	98,2	0,04	91,9	0,2	61,0	0,05	3,8

Les prescriptions de rejets n'ont pas été respectées concernant le paramètre M.E.S (Matières en suspension) rendement atteint de 78,4% pour 90% selon l'arrêté de la Station. Aucun dysfonctionnement n'a été identifié pouvant expliquer ce résultat.

24. Station de SIROD

➤ Type de station :

- Boues activées Lagunage naturel Lagunage aéré Lit bactérien Disques biologiques Filtre à sable **Filtre planté** Filtre enterré Autre (précisez)

Commune d'implantation : **SIROD**

➤ Capacité nominale : **700** Equivalent Habitant (EH)

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NTK	Pt	Débit
Capacité	42 kg/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	105 m ³ /j

Prescriptions réglementaires du rejet

Déclaration en date du **18 juillet 2007**

Performances attendues (selon arrêté préfectoral) (*)

	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	NH4	Ptot
Concentration maximale à respecter (mg/L) (*)							
moyenne journalière par bilan	90,00	25,00	30,00	10,00			
Concentration rédhibitoire en sortie (mg/L)							
moyenne journalière par bilan	400,00	70,00	85,00	20,00			
Charge maximale à respecter (kg/j)							
journalière par bilan	12,13	3,37	4,04	1,35			
Rendement minimum moyen (%)							
moyen journalier par bilan	60,00	60,00	50,00				

Milieu récepteur du rejet : **rivière : l'Ain**

Charges reçues par l'ouvrage en 2020 et rendement épuratoire

Charges entrant sur le système de traitement :

Charges entrantes et dépassement de capacité	Bilan HCNF ^a	Volume	MES	DCO	DBO5	NTK	NGL	Pt
		Charge (m ³ /j)	Charge (kg/j)					
09/06/2020	Non	53	48,12	74,2	21,73	5,72	5,74	0,66
27/10/2020	Oui	485	31,04	27,16	16,01	7,37	8,12	0,75

Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%
09/06/2020	3,13	93,5	4,45	94,0	0,58	97,3	1,95	66,0	2,02	64,7	0,47	28,7
27/10/2020	1,5	95,2	14,55	46,4	1,46	90,9	5,48	25,7	6,16	24,2	1,12	-50,0

Bon fonctionnement général de l'installation.

Le premier bilan indique un dépassement du rejet de l'Azote global en sortie de station.

Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura

Le deuxième bilan effectué a été réalisé avec plus de 4 fois le débit nominal de la station. Il n'est pas significatif du fonctionnement nominal. Ceci explique l'aberration des valeurs de rendement.

Le débit reçu à la STEP est régulièrement supérieur à la capacité nominale.

25. Station de SYAM

➤ Type de station :

Boues activées Lagunage naturel Lagunage aéré Lit bactérien Disques biologiques Filtre à sable Filtre planté Filtre enterré Autre (précisez)

➤ Commune d'implantation : **SYAM**

➤ Capacité nominale : **300** Equivalent Habitant (EH)

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NTK	Pt	Débit
Capacité	18 kg/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	NC kg/j	45 m ³ /j

Prescriptions réglementaires du rejet

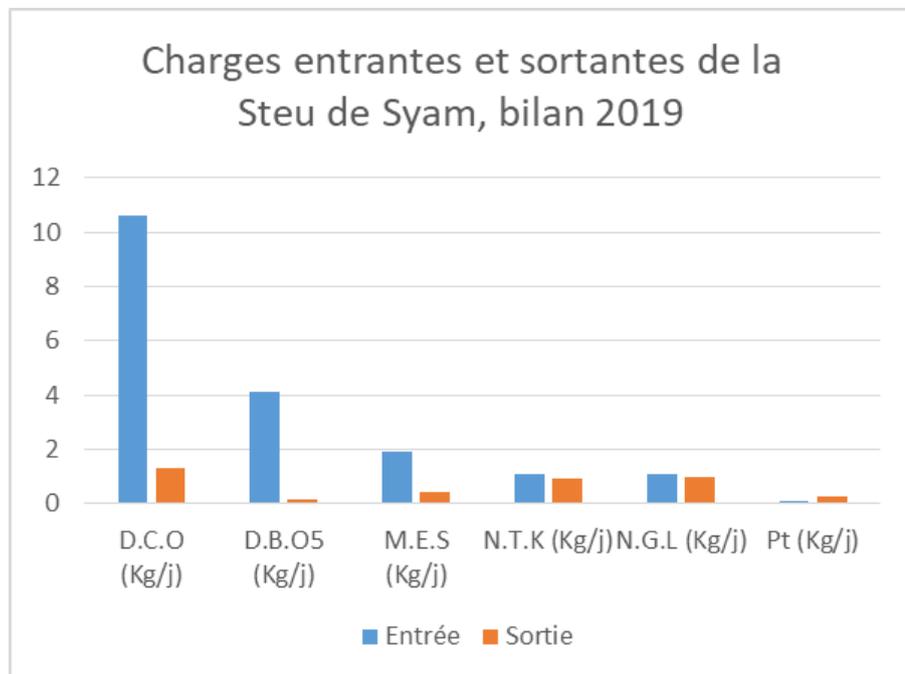
Déclaration en date du 3 juillet 2003

	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	NH4	Ptot
Concentration maximale à respecter (mg/L) (*)							
moyenne journalière par bilan	200,00	35,00					
Concentration rédhibitoire en sortie (mg/L)							
moyenne journalière par bilan	400,00	70,00	85,00				
Rendement minimum moyen (%)							
moyen journalier par bilan	60,00	60,00	50,00				

Milieu récepteur du rejet : rivière : la Lemme

Charges reçues par l'ouvrage le 22/07/2019 et rendement épuratoire

	D.C.O (Kg/j)	D.B.O5 (Kg/j)	M.E.S (Kg/j)	N.T.K (Kg/j)	N.G.L (Kg/j)	Pt (Kg/j)
Entrée	10,6	4,1	1,9	1,1	1,1	0,1
Sortie	1,32	0,17	0,43	0,94	0,96	0,26
Rendement	88%	96%	77%	15%	13%	-160%



Rejets conformes à l'arrêté du 21 juillet 2015
Bon fonctionnement générale de la station

26. Station de FONCINE LE BAS

- Type de station :
 - Boues activées
 - Lagunage naturel
 - Lagunage aéré
 - Lit bactérien
 - Disques biologiques
 - Filtre à sable
 - Filtre planté
 - Filtre enterré
 - Autre : Décanteur suivie d'un filtre à sable
- Capacité nominale : **70** Equivalent Habitant (EH)

Milieu récepteur du rejet : **rivière la Saine**

Décanteur suivi d'un Filtre à sable. Le décanteur est vidangé régulièrement.

27. Station du Frasnois-Hameau de la fromagerie

- Type de station :
 - Boues activées
 - Lagunage naturel
 - Lagunage aéré
 - Lit bactérien
 - Disques biologiques
 - Filtre à sable
 - Filtre planté
 - Filtre enterré
 - Autre : Décanteur suivie d'un filtre à sable
- Capacité nominale : **100** Equivalent Habitant (EH)

Milieu récepteur du rejet : **rivière la Saine**

Fosse suivi de filtres Eparco. Le décanteur est vidangé régulièrement.
La station est en cours de réhabilitation. Les filtres sont colmatés et la station sous-dimensionnée en période touristique.

28. Station de LE PASQUIER

- Type de station :
 - Boues activées
 - Lagunage naturel
 - Lagunage aéré
 - Lit bactérien
 - Disques biologiques
 - Filtre à sable
 - Filtre planté
 - Filtre enterré
 - Microstation SBR
- Capacité nominale : **115** Equivalent Habitant (EH)

Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura

Milieu récepteur du rejet : **ruisseau de l'Angillon**

La microstation est entretenue et curée régulièrement.

29. Station Le VAUDIOUX

➤ Type de station :

Boues activées Lagunage naturel Lagunage aéré Lit bactérien Disques biologiques Filtre à sable Filtre planté Filtre enterré Microstation SBR

➤ Capacité nominale : **75** Equivalent Habitant (EH)

Milieu récepteur du rejet : **Bief du Vaudioux**

La microstation est entretenue et curée régulièrement.

30. DECANTEURS

➤ Type de station :

Boues activées Lagunage naturel Lagunage aéré Lit bactérien Disques biologiques Filtre à sable Filtre planté Filtre enterré Autres : décanteur digesteur

➤ Communes d'implantation : Chapois, Fraroz, Mont sur Monnet, Le Moutoux, Pillemoine, Supt, Vannoz

Les décanteurs sont curés une fois par an.

31. DECANTEURS + LAGUNES + INFILTRATION SUR LIT DE SABLE

➤ Type de station :

Boues activées Lagunage naturel Lagunage aéré Lit bactérien Disques biologiques Filtre à sable Filtre planté Filtre enterré Autres : décanteur suivi de lagunes + Filtres

➤ Communes d'implantation : Charency, Charbonny (100 EH) et Doye (110 E.H)

Les décanteurs sont curés une fois par an.

2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

2.1. Modalités de tarification

La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2020 et 01/01/2021 sont les suivants :

Tarifs		Au 01/01/2020	Au 01/01/2021	Variation
Part de la collectivité				
Part fixe (€ HT/an)				
	Abonnement ⁽¹⁾	30 €	30 €	
Part proportionnelle (€ HT/m ³)				
	Prix au m ³	0,7 €/m ³	0,7 €/m ³	
	Autre :	_____ €	_____ €	
Part du délégataire				
Part fixe (€ HT/an)				
	Abonnement ⁽¹⁾	17,55 €	17,77 €	1.2 %
Part proportionnelle (€ HT/m ³)				
	Prix au m ³	0,4186 €/m ³	0,4238 €/m ³	1.2 %
Taxes et redevances				
Taxes				
	Taux de TVA ⁽²⁾	10 %	10 %	
Redevances				
	Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0,15 €/m ³	0,15 €/m ³	

(1) Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m³.

(2) L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

L'augmentation de la part délégataire (veolia) est due à la formule d'actualisation des prix

2.2. Frais d'accès au service et autres prestations

Intitulé du tarif	2019	2020	Variation
Frais d'accès au service	-	-	/
Participation pour le financement de l'Assainissement Collectif (PAC)	850 €	900 €	5.5 %
Coût du branchement	Sur devis	Sur devis	/

2.3. Délibérations fixant les tarifs

La délibération fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice 2021 est la suivante :

- Délibération N°2020.7.09 du 21/12/2020 effective à compter du 01/01/2021 fixant les tarifs du service d'assainissement

2.4. Facture d'assainissement type

Les tarifs applicables du 01/01/2020 et au 01/01/2021 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2020 en €	Au 01/01/2021 en €	Variation en %
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle	30,00	30,00	0%
Part proportionnelle	84,00	84,00	0%
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	114,00	114,00	0%
Part du délégataire (en cas de délégation de service public)			
Part fixe annuelle	17,55	17,77	1,2%
Part proportionnelle	50,23	50,86	1,2%
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant au délégataire	67,78	68,63	1,2%
Taxes et redevances			
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	18,00	18,00	0%
VNF Rejet :	—	—	—%
Autre : _____	—	—	—%
TVA	19,98	20,06	0,4%
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	37,98	38,06	0,2%
Total	219,76	220,69	0,4%
Prix TTC au m³	1,83	1,84	0,6%

2.5. Recettes du Service

Recettes de la collectivité

	Année 2019	Année 2020	Variation
Redevance CC CNJ	840 248 €	905 671 €	+7.2 %
Recettes de raccordement (PAC)	53 400 €	58 050 €	+ 8 %
Total des recettes	893 648 €	963 721 €	+7.2 %

Certaines communes n'ont pas été facturées en 2020. Les factures seront émises courant 2021.

Recettes de l'exploitant

	Année 2019	Année 2020	Variation
Exploitation du service	618 227 €	705 516 €	12,37 %
Collectivité et autres organismes publics	948 455 €	1 098 815 €	13,68 %
<i>dont Part collectivité</i>	831 519 €	960 529 €	13,43 %
<i>dont Redevance pour modernisation des réseaux de collecte</i>	116 864€	138 286 €	15,49 %
Travaux attribués à titre exclusif	46 521 €	75 540 €	38,30 %
Produits accessoires	2 286 €	1 839 €	-24,31 %

Ce montant correspond à la somme HT de toutes les factures d'assainissement collectif émises comprenant la ou les parts collectivités, la ou les parts délégataires (quand le service est délégué), les redevances diverses notamment Agence de l'eau (modernisation des réseaux de collecte), Voies Navigables de France ainsi que les prestations notamment de traitement d'effluents importés d'un autre service.

2.6. Primes Agence de l'eau

Station	Code Sandre	Montant primes épuratoires (€) exercice 2018	Montant primes épuratoires (€) exercice 2019	Montant primes épuratoires (€) exercice 2020
Champagnole	060939097001	24 402,94 €	18 121,94 € *	
Nozeroy	060939391001		2 137,94 € *	
Andelot en Montagne	060939009002	2 023,06 €		1 734,37 €
Montrond	060939364001	2 187,68 €		*
Mignovillard	0660939161001	1 636,93 €		*
Total		30 250,61 €	20 259,88 €	

* : au 30 septembre 2021 les aides n'ont pas encore été attribuées par l'agence de l'eau

Le versement des aides de l'agence de l'eau ne peut être réalisé que si les primes épuratoires des systèmes s'élèvent à plus de 1500€. Les montants inférieurs n'ont pas été intégrés au tableau.

Figure 3: Tableau des primes épuratoires versées par l'Agence de l'eau

3. Indicateurs de performance

3.1. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif

Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

Le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est :

Nombre d'abonnés desservis x 100 = 100% sur sispea

3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

Cet indice permet d'évaluer le niveau de connaissance du réseau d'assainissement et du suivi de son évolution.

Par arrêté du 2 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 2 mai 2007 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement, le mode de calcul de l'indice de connaissance de gestion patrimoniale des réseaux a été modifié. Ce même arrêté précise que ce nouvel indice doit atteindre 40 points sur les 45 premiers points accessibles, afin que le service dispose d'un descriptif détaillé. De plus, cet arrêté stipule que l'atteinte de ce seuil de 40 points, sur 45 attribuables, conditionne l'attribution des points suivants.

La valeur de l'indice est comprise entre 0 et 120, avec le barème suivant :

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP250	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP251	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP252	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		83 %
VP254	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP252, VP253 et VP254	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	13
VP255	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	0
Total Parties A et B		45	28
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)			
VP256	Existence information géographique précisant altimétrie canalisations	15	
VP257	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	
VP258	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	
VP259	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	
VP260	Localisation des autres interventions	10	
VP261	Définition mise en oeuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau	10	
VP262	Mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	
Total:		120	28

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est : **28 / 120**.

3.3. Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret n° 94-469 du 3 juin 1994 modifié

Les coefficients de conformités au titre de la directive ERU :

- 100 signifie que le système est conforme
- 0 signifie que le système n'est pas conforme

P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	37,0 %
--------	-------------------------------------------------------------------------------------------------	--------

Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura

Conformités de Collecte			
	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5/j pour l'exercice 2020	Conformité exercice 2019 0 ou 100	Conformité exercice 2020 0 ou 100
Réseaux de collecte de Crotenay	34,3	100	0
Réseaux de collecte de Mont-sur-Monnet - décanteur	9,5	—	0
Réseaux de collecte de Sirod	18,9	100	100
Réseaux de collecte de Fraroz - décanteur	2	—	0
Réseaux de collecte de Foncine le Haut	38,9	100	0
Réseaux de collecte de Mournans-Charbonny / Charbonny - décanteur + lagune+filtre	3,5	100	100
Réseaux de collecte d'Andelot en Montagne	8,12	100	100
Réseaux de collecte de Valempoulières	61,5	100	0
Réseaux de collecte Le Vaudioux - lotissement	1	100	0
Réseaux de collecte de Censeau	3	—	100
Réseaux de collecte de Montrond	25,7	100	100
Réseaux de collecte de Moutoux - décanteur	0,7	100	0
Réseaux de collecte de Montigny sur Ain (Monnet la Ville et Pont du Navoy)	200	100	100
Réseaux de collecte de Vers en Montagne	11,54	100	0
Réseaux de collecte de Vannoz - décanteur	8,5	100	0
Réseaux de collecte de Crans	3,4	100	100
Réseaux de collecte de Supt-décanteur	4	100	0
Réseaux de collecte de Le Frasnois - bourg	1,76	—	100
Station d'épuration de Syam	4,1	100	100
Réseaux de collecte de Pillemoine - décanteur	2,5	100	0
Réseaux de collecte de Chaux des Crotenay	5,04	100	100
Réseaux de collecte de Le Frasnois - Hameau de la Fromagerie	6,5	—	0
Réseaux de collecte de Foncine-le-Bas - décanteur + filtre à sable	7,5	—	0
Réseaux de collecte de Doye / Bourg - décanteur + lagune+filtre	4	100	0

Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura

Réseaux de collecte de Nozeroy - Bourg	10,41	100	100
Réseaux de collecte de Charency - décanteur + lagune+filtre	2	—	0
Réseaux de collecte de Mournans-Charbonny / Mournans	3,4	100	100
Réseaux de collecte d'Ardon	3,6	100	100
Réseaux de collecte de Le Larderet	5,5	100	100
Réseaux de collecte de Mignovillard (Bourg+Froidefontaine+Petit-Villard+Communailles)	16,2	100	100
Réseaux de collecte de Onglières - Bourg	1,3	100	100
Réseaux de collecte de Loulle	47,5	100	0
Réseaux de collecte de Chapois-décanteur	9	100	0
Réseaux de collecte de Bourg de Sirod	0,1	100	100
Réseaux de collecte de La Latette - Bourg	3,31	100	100
Réseaux de collecte de Le Pasquier - lotissement	1	100	100
Réseaux de collecte de Cerniébaud - Combe Simon	3,6	100	100
Réseaux de collecte de Champagnole (Cize, Ney, Saint Germain en Montagne, Equevillon et Sapois)	302,6	0	0
station d'épuration de Cuvier	0,94	100	100
Conformité de collecte			

3.4. Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret n° 94-469 du 3 juin 1994 modifié

Les coefficients de conformités au titre de la directive ERU :

- 100 signifie que le système est conforme
- 0 signifie que le système n'est pas conforme

P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues la directive ERU	71,0 %
--------	---------------------------------------------------------------------------------------------	--------

Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura

Conformité des équipements d'épuration			
	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2020	Conformité exercice 2019 0 ou 100	Conformité exercice 2020 0 ou 100
Station d'épuration de Crotenay	34,3	100	0
Station d'épuration de Mont-sur-Monnet - décanteur	9,5	—	0
Station d'épuration de Sirod	18,9	100	100
Station d'épuration de Fraroz - décanteur	2	—	0
station d'épuration de Foncine le Haut	38,9	0	0
Station d'épuration de Mournans-Charbonny / Charbonny - décanteur + lagune+filtre	3,5	100	100
station d'épuration d'Andelot en Montagne	8,12	100	100
Station d'épuration de Valempoulières	61,5	0	0
station d'épuration de Le Vaudioux - lotissement	1	0	0
Station d'épuration de Censeau	3	—	100
Station d'épuration de Montrond	25,7	100	100
Station d'épuration de Moutoux - décanteur	0,7	0	0
Station d'épuration de Montigny sur Ain	200	100	100
station d'épuration de Vers en Montagne	11,54	100	0
Station d'épuration de Vannoz - décanteur	8,5	0	0
station d'épuration de Crans	3,4	100	100
Station d'épuration de Supt-décanteur	4	0	0
Station d'épuration de Le Frasnois - bourg	1,76	—	100
Station d'épuration de Syam	4,1	100	100
Station d'épuration de Pillemoine - décanteur	2,5	0	0
Station d'épuration de Chaux des Crotenay	5,04	100	100
Station d'épuration de Le Frasnois - Hameau de la Fromagerie	6,5	—	0

Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura

Station d'épuration de Foncine-le-Bas - décanteur + filtre à sable	7,5	—	0
Station d'épuration de Doye / Bourg - décanteur + lagune+filtre	4	100	0
station d'épuration de Nozeroy - Bourg	10,41	100	100
Station d'épuration de Charency - décanteur + lagune+filtre	2	—	0
station d'épuration de Mournans-Charbonny / Mournans	3,4	100	100
station d'épuration d'Ardon	3,6	100	100
station d'épuration de Le Larderet	5,5	100	100
Station d'épuration de Mignovillard (Bourg+Froidefontaine+Petit-Villard+Communailles)	16,2	100	100
Station d'épuration de Onglières - Bourg	1,3	100	100
station d'épuration de Loulle	47,5	0	0
station d'épuration de Chapois- décanteur	9	0	0
station d'épuration de Bourg de Sirod	0,1	100	100
station d'épuration de La Latette - Bourg	3,31	100	100
station d'épuration de Le Pasquier - lotissement	1	100	100
station d'épuration de Cerniébaud - Combe Simon	3,6	100	100
station d'épuration de Champagnole	302,6	100	100
station d'épuration de Cuvier	0,94	100	100
Conformité des équipements d'épuration			

3.5. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret n° 94-469 du 3 juin 1994 modifié ;

Les coefficients de conformités au titre de la directive ERU :

- 100 signifie que le système est conforme
- 0 signifie que le système n'est pas conforme

P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	71,0 %
--------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------

Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura

Conformité des performances des ouvrages d'épuration			
	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2020	Conformité exercice 2019 0 ou 100	Conformité exercice 2020 0 ou 100
Station d'épuration de Crotenay	34,3	0	0
Station d'épuration de Mont-sur-Monnet - décanteur	9,5	—	0
Station d'épuration de Sirod	18,9	100	100
Station d'épuration de Fraroz - décanteur	2	—	0
station d'épuration de Fonce le Haut	38,9	100	0
Station d'épuration de Mournans-Charbonny / Charbonny - décanteur + lagune+filtre	3,5	100	100
station d'épuration d'Andelot en Montagne	8,12	100	100
Station d'épuration de Valempoulières	61,5	0	0
station d'épuration de Le Vaudioux - lotissement	1	0	0
Station d'épuration de Censeau	3	—	100
Station d'épuration de Montrond	25,7	100	100
Station d'épuration de Moutoux - décanteur	0,7	0	0
Station d'épuration de Montigny sur Ain	200	100	100
station d'épuration de Vers en Montagne	11,54	100	0
Station d'épuration de Vannoz - décanteur	8,5	0	0
station d'épuration de Crans	3,4	100	100
Station d'épuration de Supt- décanteur	4	0	0
Station d'épuration de Le Frasnois - bourg	1,76	100	100
Station d'épuration de Syam	4,1	100	100
Station d'épuration de Pillemoine - décanteur	2,5	0	0
Station d'épuration de Chau des Crotenay	5,04	100	100

Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura

Station d'épuration de Le Frasnois - Hameau de la Fromagerie	6,5	—	0
Station d'épuration de Foncine-le-Bas - décanteur + filtre à sable	7,5	—	0
Station d'épuration de Doye / Bourg - décanteur + lagune+filtre	4	100	0
station d'épuration de Nozeroy - Bourg	10,41	100	100
Station d'épuration de Charency - décanteur + lagune+filtre	2	—	0
station d'épuration de Mournans-Charbonny / Mournans	3,4	100	100
station d'épuration d'Ardon	3,6	100	100
station d'épuration de Le Larderet	5,5	100	100
Station d'épuration de Mignovillard (Bourg+Froidefontaine+Petit-Villard+Communailles)	16,2	100	100
Station d'épuration de Onglières - Bourg	1,3	—	100
station d'épuration de Loulle	47,5	0	0
station d'épuration de Chapois- décanteur	9	0	0
station d'épuration de Bourg de Sirod	0,1	100	100
station d'épuration de La Latette - Bourg	3,31	100	100
station d'épuration de Le Pasquier - lotissement	1	100	100
station d'épuration de Cerniébaud - Combe Simon	3,6	100	100
station d'épuration de Champagnole	302,6	100	100
station d'épuration de Cuvier	0,94	0	100
Conformité des performances des ouvrages d'épuration			

3.6. Quantité de Boues issues des ouvrages

Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation
Evacuation conforme à : 100 %

Boues évacuées entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2019 en tMS	Exercice 2020 en tMS	Evacuations Des boues
station d'épuration de Foncine le Haut (Code Sandre : 060939228001)	12,8	7,9	Déshydratation puis compostage
Station d'épuration de Valempoulières (Code Sandre : 060939540001)	0	16,1	Epandage
Station d'épuration de Montigny sur Ain (Code Sandre : 060939356001)	61	76,1	Déshydratation puis compostage
station d'épuration de Vers en Montagne (Code Sandre : 060939554001)	5,2	8,5	Déshydratation puis compostage
Station d'épuration de Le Frasnais - bourg (Code Sandre : 060939240001)	4,5	1,1	Déshydratation puis compostage
station d'épuration de Champagnole (Code Sandre : 060939097001)	405	349,9	Epandage agricole
Total des boues évacuées	488,5	459,6	

Les boues de Foncine le Haut en 2020 ont en partie été transférées et traitées sur la station de Champagnole, en tête de station, afin de les assimiler comme matières de vidange et non comme mélange de boues.

Dans une instruction adressée aux Préfets en date du 2 avril 2020, le gouvernement a suspendu l'épandage des boues produites par les stations d'épuration urbaines qui n'ont pas fait l'objet d'une étape de traitement ayant garanti leur complète hygiénisation et extraites depuis le début de l'épidémie Covid-19, fixée à la date du 20 mars 2020 dans le département du Jura. Cette suspension s'inscrit comme une mesure de précaution visant à limiter la propagation du Covid-19. Elle fait suite à l'avis de l'ANSES, consécutif à la saisine n° 2020-SA-0043. Le service d'assainissement de Montigny est concerné par cette nouvelle instruction : les boues ne font effectivement pas l'objet d'un traitement d'hygiénisation et leur épandage a donc été donc suspendu.

Pour pallier à cette contrainte, une Unité Mobile de Déshydratation des Boues (UMDB) a été amenée sur le site de la Steu de Montigny durant deux périodes en 2020 : fin mai - début juin durant 11 jours et mi-octobre à mi-novembre durant 34 jours. Afin de mutualiser sur le périmètre de la CC CNJ, les boues des stations de Vers en Montagne, Foncine le Haut et du Frasnais ont été acheminées sur le site de la Steu de Montigny afin également d'être déshydratées. Les boues déshydratées ont ensuite pu être évacuées en compostage.

4. Financement des investissements

4.1. Montants financiers des travaux engagés en 2020 en H.T

Montants des travaux engagés pendant l'exercice budgétaire de l'année 2020	175 546 €
Dont Participation à la Step de Bief du Fourg	64 689 €
Dont Travaux réseau Champagnole, Bief de Barlay	49 533 €
Dont Travaux d'extension de réseau au Vaudioux	26 920 €
Dont Travaux divers sur Réseau	12 000 €
Montants des subventions pour ces travaux	24 766 €

Montants des études engagés pendant l'exercice budgétaire de l'année 2019	2 025.00 €
Dont étude réseaux Foncine le Haut	2 025 €

4.2. Etat de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre de l'année 2020 fait apparaître les valeurs suivantes :

	Année 2019	Année 2020
Encours de la dette au 31 décembre	7 473 736.03 €	7 469 348.03 €
Remboursement au cours de l'exercice	831 481.88 €	844 633 .42 €
<i>dont en intérêts</i>	<i>199 851.18 €</i>	<i>190 245.24 €</i>
<i>dont en capital</i>	<i>631 630.70 €</i>	<i>654 388.18 €</i>

4.3. Amortissements

	Année 2019	Année 2020
Montant de la dotation aux amortissements	819 471.18 €	801 153.75 €

4.4. Travaux d'améliorations de la qualité du service à l'usager et des performances environnementales réalisés.

TRAVAUX REALISES sur le territoire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CHAMPAGNOLE NOZERoy JURA				
Date de fin de travaux	Commune	Secteur	Type de Travaux	Montants (H.T)
2015	Montrond	Commune	création de réseau E.U et Station de traitement (FPR)	1 200 000 €
2016	La latette	Commune	création de réseau E.U et Station de traitement (FPR)	361 000 €
2016	Onglières	Commune	création de réseau E.U et Station de traitement (FPR)	348 000 €
2016	Censeau	Commune	création de réseau E.U et Station de traitement (FPR)	1 900 000 €
2019	Crotenay	Rue de la Vouivre	Mise en séparatif	175 000 €
2020	Nozeroy	Grande Rue	Mise en séparatif	44 000 €
2020	Le Vaudioux	Rue Principale	Création de réseau E.U	27 000 €
2020	Champagnole	Bief de Barlay / Rue Anne Frank	Mise en séparatif	200 000 €
2020	Marigny	Commune	Mise en séparatif	1 069 000 €

Des contrôles de branchements seront réalisés afin de vérifier le bon raccordement des particuliers aux nouveaux réseaux d'eaux usées ou suite à des travaux de mise en séparatif des réseaux.

4.5. Présentation des programmes de travaux et d'études en cours ou à venir sur les systèmes d'assainissement.

■ **Bassin Versant de Champagnole**

D'importants de travaux visant à réduire les rejets d'eaux usées en temps de pluie vont être réalisés dans les 5 années à venir. Le montant total prévisionnel s'élève à 19 719 600 € HT soit 23 663 520 € TTC.

- 2 Tranches à Saint Germain en Montagne pour un montant de 900 000 € et 780 000 € HT
- 1 tranche à Equevillon pour un montant de 805 000 €
- 5 tranches sur Champagnole pour 11 586 000 €
- Un renforcement de réseau à Ney et Cize pour 210 000 €
- Création d'un bassin d'orage de 500m³ pour 700 000 €

■ **Autres bassins versants**

- Schéma directeur de Foncine le Haut pour 54 000 € H.T.
- Suite au schéma directeur de Foncine le Haut des travaux seront préconisés et chiffrés.
- Création et d'un réseau assainissement et d'une station de traitement des Eaux Usées à Cerniébaud. Environ 400 000 €.
- Diagnostic du système assainissement du frasnais-Hameau de la fromagerie

Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura

- Travaux de réhabilitation de la Steu du Frasnais-Hameau de la Fromagerie pour 110 000 €
- Création d'un réseau et d'une station de traitement des Eaux Usées au Vaudioux. Environ 800 000 €.

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

5.1. Abandons de créances ou versements à un fonds de solidarité

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'Action Sociale et des Familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créances à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

Au cours de l'année 2020, le service a reçu 15 demandes d'abandon de créance, pour un montant de 522 €

Au cours de l'année 2020, l'indicateur relatif aux abandons de créances ou versements à un fond de solidarité est donc de :

Montant des abandons de créance = 0.0006 € / m³ facturé

5.2. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)

Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

NEANT

6. Indicateurs supplémentaires concernant les seules collectivités disposant d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

La Collectivité n'a pas de Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL).

6.1. Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers

L'indicateur mesure un nombre d'évènements ayant un impact direct sur les habitants, de par l'impossibilité de continuer à rejeter les effluents au réseau public et les atteintes portées à l'environnement (nuisance, pollution). Il a pour objet de quantifier les dysfonctionnements du service dont les habitants ne sont pas responsables à titre individuel.

Le taux de débordement des effluents pour 1000 habitants est *Non-calculé* / 1000 habitants

La collectivité n'ayant pas de CCSPL, cet indicateur est optionnel.

6.2. Points noirs du réseau de collecte

Cet indicateur donne un éclairage sur l'état et le bon fonctionnement du réseau de collecte des eaux usées à travers le nombre de points sensibles nécessitant des interventions d'entretien spécifiques ou anormalement fréquentes.

Est un point noir tout point du réseau nécessitant au moins deux interventions par an (préventive ou curative), quelle que soit la nature du problème (contre-pente, racines, déversement anormal par temps sec, odeurs, mauvais écoulement, etc.) et celle de l'intervention (curage, lavage, mise en sécurité, etc.).

Sont à prendre en compte les interventions sur les parties publiques des branchements et – si l'intervention est nécessitée par un défaut situé sur le réseau public – dans les parties privatives des usagers.

Le nombre de points ramené sur 100 km de réseau est *Non-calculé*

La collectivité n'ayant pas de CCSPL, cet indicateur est optionnel.

6.3. Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte

Cet indicateur concerne le seul réseau de collecte, et en aucun cas le réseau de transport.

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé par la longueur totale du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement collectif est : 0.08 %

6.4. Conformité des performances des équipements d'épuration

(Uniquement pour les STEP d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur est le pourcentage de bilans réalisés sur 24 heures dans le cadre de l'auto-surveillance qui sont conformes soit à l'arrêté préfectoral, soit au manuel d'auto-surveillance établis avec la Police de l'Eau (en cas d'absence d'arrêté préfectoral et de manuel d'auto-surveillance, l'indicateur n'est pas évalué).

Les bilans jugés utilisables pour évaluer la conformité des rejets mais montrant que l'effluent arrivant à la station est en-dehors des limites de capacité de traitement de celle-ci (que ce soit en charge hydraulique ou en pollution) sont à exclure.

La conformité des performances des équipements d'épuration se calcule pour chaque STEP de capacité > 2000 EH selon la formule suivante :

Les indicateurs de chaque STEP de capacité > 2000 EH sont les suivants :

UDEP CHAMPAGNOLE : 100 %

UDEP MONTIGNY : 100 %

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges annuelles en DBO5 arrivant sur le périmètre du système de traitement de chaque station d'épuration. L'indice global de conformité des performances des équipements d'épuration est **100 %**.

6.5. Indice de connaissance des rejets au milieu naturel

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 120.

Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte	Barème	Valeur ICR
Partie A : Eléments communs à tous les types de réseaux (100 points)		
Identification des points de rejets potentiels aux milieux récepteurs	20	20
Évaluation de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet	10	10
Etude terrain des points de déversements - id moment et taille du déversement	20	20
Mesures débit et pollution sur les points de rejet	30	30
Réalisation rapport sur la surveillance des systèmes de collecte et stations d'épuration	10	10
Connaissance qualité des milieux récepteurs et évaluation impact des rejets sur le milieu récepteur	10	0
Total Partie A	100	90
Partie B : Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou partiellement séparatifs (10 points qui ne sont comptabilisés que si 80 points au moins ont été obtenus en partie A)		
Évaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur	10	0
Partie C : Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou mixtes (10 points qui ne sont comptabilisés que si 80 points au moins ont été obtenus en partie A)		
Mise en place suivi de la pluviométrie des principaux déversoirs d'orage	10	0
Total:	120	90

L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel du service est **90**.

6.6. Durée d'extinction de la dette de la collectivité

La durée d'extinction de la dette se définit comme la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service ou épargne brute annuelle (recettes réelles – dépenses réelles, calculée selon les modalités prescrites par l'instruction comptable M49).

La durée d'extinction de la dette est :

Encours de la dette au 31/12/2020 = 10.7 ans

6.7. Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente

Ne sont ici considérées que les seules factures portant sur l'assainissement collectif proprement dit. Sont donc exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers, ainsi que les éventuels avoirs distribués (par exemple suite à une erreur de facturation ou à une fuite). Toute facture impayée au 31/12/2020 est comptabilisée, quel que soit le motif du non-paiement.

Le taux d'impayés sur les factures d'assainissement est de 1,41 %

Montant des impayés au 31/12/2020 en € TTC (sur factures 2019) : 22 039 €

6.8. Taux de réclamations

Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'assainissement collectif, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix (cela comprend notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service).

Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues : Non

Oui

Le taux de réclamations est de : 0,1 / 1000 abonnés.

6.9. Autres dossiers traités en 2020

Nombre de PC en collectif en 2020 (nouvelles constructions)	102
Nombre de PAC (900 € / PC sous réserve d'annulation ou report) :	107
PAC facturées en 2020	108 400 €
PC sans PAC, déjà raccordées	8
PA,	4
Nombre de CU, DP collectif	63

LEGENDE :

- PAC : Participation à l'assainissement collectif
- CU : Certificat d'Urbanisme
- PC : Permis de Construire
- DP : Déclaration Préalable

Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura

ANNEXE 1 : LES CHIFFRES CLEFS DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF EN 2020

Code	Titre	Valeur
D201.0	Nombre d'habitants desservis	21559 hab
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels	9 unités
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	459,6 tMS
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ au 1er janvier N+1	1,84 €/m ³
DC.184	Montant HT des recettes liées à la facturation pour l'année {1} (hors travaux)	1398755,0 €HT
DC.195	Montant financier des travaux engagés	175546,0 €HT
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	100,0 %
P202.2B	Connaissance et gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	28 points
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	37,0 %
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues la directive ERU	71,0 %
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	71,0 %
P206.3	Boues évacuées selon des filières conformes	100,0 %
P207.0	Montant des actions de solidarité	0.0006€ / m ³
P251.1	Débordements d'effluents chez les usagers	N.C nb/1000hab
P252.2	Points de curage fréquent du réseau	N.C nb/100km
P253.2	Renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0,08 %
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel	100,0 %
P255.3	Connaissance des rejets au milieu naturel	90 unités
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	10,7 ans
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'assainissement	1,41 %
P258.1	Taux de réclamations	0,1 nb/1000ab
VP.003	Nombre de réclamations écrites reçues par l'opérateur	1,0 unité
VP.023	Nombre d'inondations dans les locaux de l'utilisateur	N.C unité
VP.046	Nombre de points noirs	N.C unité
VP.056	Nombre d'abonnés	9652 ab
VP.068	Volume facturé	874008 m ³
VP.077	Linéaire de réseau hors branchements	263,8 km
VP.119	Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité (TVA exclue)	522,0 € HTVA
VP.124	Nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif	9652 ab
VP.140	Linéaire de réseaux renouvelés au cours des cinq dernières années (quel que soit le financeur)	1,0 km
VP.141	Linéaire de réseaux renouvelés au cours de l'année (quel que soit le financeur)	0,8 km
VP.152	Nombre de réclamations écrites reçues par la collectivité	0,0 unité
VP.175	Nombre d'habitants desservis	21559 hab
VP.176	Charge entrante en DBO5	876,42 kg DBO5/j
VP.182	Encours total de la dette	7469348,0 €
VP.183	Epargne brute annuelle	700693,0 €
VP.185	Montant TTC facturé (hors travaux) au titre de l'année {2020}, au 31/12/2020	1560669,0 €TTC

Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura

VP.186	Pollution collectée estimée en DBO5	1293,0 kg DBO5/j
VP.199	Linéaire de réseaux de collecte unitaires (hors branchements)	119,3 km
VP.200	Linéaire de réseaux de collecte séparatifs (hors branchements)	144,5 km
VP.208	Quantité totale de boues évacuées	459,6 tMS
VP.209	Quantité de boues admises par une filière conforme	459,6 - tMS
VP.228	Densité linéaire d'abonnés	36,59 ab/km
VP.229	Ratio habitants/abonnés	2,23 hab/ab
VP.268	Montant restant impayés au 31/12/2020 sur les factures émises au titre de l'année 2020	22038,0 €TTC

ANNEXE 2 :